

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

### ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
DOMESTIQUE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits.  
A l'étranger: frais de ports en plus.

221<sup>me</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

**ANNONCES**  
22 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 et 100 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.  
Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA» agences de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

## La dévaluation du franc marocain

La dévaluation de la monnaie marocaine que nous avions prévue il y a plusieurs mois déjà, vient d'être décidée par Rabat. Elle atteint à peu près 20%. Du même coup disparaît le franc marocain qui est remplacé par une monnaie «lourde» dont l'unité est le «dirham» qui équivaut à 100 francs anciens.

Cette opération financière et économique marquée sans conteste un renouveau de la politique étrangère du gouvernement marocain. Elle est donc d'un intérêt intéressant.

Au vu de l'idéologie nationaliste, le cabinet de Rabat s'était refusé à aliéner sa monnaie sur celle de la France de la dévaluation de décembre dernier. Sous la pression de l'Istiqlal et des syndicats de gauche, il recourut à tous les palliatifs imaginables pour ne pas avouer sa dépendance de la politique monétaire française. En vain. Les pays pauvres dont la population ne cesse d'augmenter, le Maroc ne pouvait pas échapper à ce gage. Son agriculture n'était pas en mesure d'offrir de nouvelles possibilités de travail, son industrie restait stationnaire en raison de la pénurie de capitaux, de techniciens et de main-d'œuvre qualifiée; bref, dans un climat de méfiance provoqué par les mesures de spoliation prises à l'égard des étrangers et en particulier des Français, le jeu des lois économiques ne pouvait que conduire à la dévaluation.

La dévaluation de la peseta espagnole rendait la situation intenable. L'Espagne étant en Europe, et plus particulièrement en France et en Allemagne, concurrent principal du Maroc pour les produits méditerranéens, Rabat se trouvait contraint de s'allier et d'assouplir ses relations financières et commerciales avec la «zone franc».

Mais l'Istiqlal et les syndicats de gauche n'entendaient pas de cette oreille. Sous leur pression, le gouvernement au point un projet de «libération économique» quasi dictatorial. Il prévoyait en particulier une réorientation des échanges commerciaux vers les pays de l'Est et du Moyen-Orient; sur le plan intérieur, il instaurait un régime nationaliste d'austérité et de contrôle dont le moins qu'on puisse dire est qu'il aurait progressivement acculé au bord de toutes les entreprises européennes.

Un plan qui, d'une façon paradoxale, provoquait également l'expansion de l'économie et le relèvement du pouvoir d'achat de la population (!), fut soumis par M. Abderrahim Bouabid, président du conseil et ministre de l'économie nationale, au Fonds monétaire international à Washington. Il y fut accueilli avec scepticisme. Les experts du F.M.I. firent valoir qu'il n'était pas d'avenir pour le Maroc une isolation économique et qu'il fallait à Rabat consentir à se rapprocher du niveau de la «zone franc», seule à même de lui donner sous forme de capitaux et de techniciens, les forces qui lui permettraient de s'émanciper et de conquérir progressivement son indépendance économique. Mais ce rapprochement impliquait une dévaluation, le rétablissement de la liberté des transferts, la création d'un climat de confiance. Rabat allait-il saisir le piège qui lui était tendu?

L'offre d'un prêt de 25 millions de dollars faite par le Fonds monétaire international au cas où le Maroc tiendrait compte de ses suggestions a sans doute pesé.

dans la balance. Mais c'est surtout à l'action du roi Mohammed V qu'il faut attribuer le revirement qui vient d'intervenir. Comme l'écrivait le «Monde», «les décisions annoncées à Rabat paraissent démontrer que les dirigeants chérifiens n'ont pas renoncé à considérer l'activité économique française au Maroc comme un élément essentiel de la production locale qui, pour étrangère qu'elle soit, n'en contribue pas moins à maintenir le niveau des travailleurs à un échelon certes très insuffisant, mais supérieur à celui des pays dits sous-développés».

Cela ne veut pas dire que le gouvernement marocain ait soudain opté pour le libéralisme. La dévaluation est assortie d'un contrôle des changes avec les pays de la «zone franc», d'une hausse autoritaire des salaires, d'un contrôle des prix de base, de l'obligation pour les ressortissants marocains de déclarer leurs avoirs à l'étranger. Mais alors que les transferts avec la France étaient bloqués depuis juillet dernier, désormais les Français établis au Maroc pourront transférer en partie leurs avoirs en France... Le progrès est sensible.

Mohammed V a donc fait prévaloir un compromis entre les thèses en présence. Sera-ce suffisant pour que renaisse la confiance de l'étranger? Il faudra attendre, pour se prononcer, les négociations franco-marocaines qui auront lieu le mois prochain à Paris. La réaction de l'Istiqlal n'est d'ailleurs pas faite pour arranger les choses. Allal El Fassi, président du grand parti nationaliste, ne vient-il pas de déclarer que les décisions prises constituaient un «constat de faillite de la politique suivie depuis le début de l'année»? N'a-t-il pas demandé la démission du gouvernement «pour que le Maroc puisse échapper au marasme, au chômage accru, à l'instabilité économique, aux contradictions et à l'absence de tout programme économique cohérent»?

La partie est donc loin d'être jouée.

Jean HOSTETTLER.

## ATTRIBUTION des prix Nobel de physique et chimie

### Deux Américains et un Tchèque lauréat

STOCKHOLM (A.F.P.). — Le prix Nobel de physique a été attribué hier aux savants américains Emilio Segre et Owen Chamberlain, pour leur découverte de l'antiproton, faite en septembre 1955 à l'Université de Californie.

Le proton, un des «grains» qui composent le noyau de l'atome, est chargé d'électricité positive. Or, ces deux savants ont réussi à mettre en évidence l'existence d'un proton chargé d'électricité négative, qui a été baptisé «anti-proton».

Le prix Nobel de chimie 1959 a également été décerné hier. Il a été attribué au professeur tchécoslovaque Jaroslav Heyrovsky, directeur de l'Institut polarographique de l'Académie des sciences de Prague, pour plusieurs ouvrages sur la polarographie.

## Les enseignements des élections fédérales

### Trois sièges seulement se sont déplacés de la gauche vers le centre : les socialistes en ont perdu deux et les communistes un

### Quelle sera la composition du Conseil fédéral dès l'an prochain ?

De notre correspondant de Berne :

On connaît maintenant la répartition des sièges au Conseil national. Le flot d'imprimés qui s'est déversé sur les électeurs, les appels, les oburgations, les promesses n'ont soulevé aucune vague de fond. Cet énorme appareil de propagande n'est parvenu qu'à déplacer trois sièges de la gauche vers le centre.

En effet, malgré le gain de Genève, les communistes perdent un siège et ne se retrouvent plus que trois sous la coupole, tandis que les socialistes doivent renoncer à deux fauteuils. Dans le grand hémicycle, ils seront à égalité avec les radicaux, qui gagnent un siège, de même que les agrariens et les évangéliques.

### Les « arguments » socialistes n'ont guère porté

Le recul est minime, certes, mais, pour un parti qui parlait en guerre contre la politique des loyers, agitant la menace d'une hausse sensible du coût de la vie, contre la « débâcle » financière du régime bourgeois, la réaction du corps électoral n'est guère encourageante. Parmi les indifférents, de tels « arguments » auraient dû, semblait-il, faire de l'effet. Ils semblent bien avoir, ici ou là, éveillé quelques échos. En revanche, ailleurs, ils n'ont pas valu un adepte de plus au parti socialiste, qui a subi un échec par exemple dans les deux cantons les plus peuplés, Berne et Zurich, où il dispose pourtant d'une organisation solide.

Si donc l'on voulait tirer un enseignement d'élections sans histoire, on pourrait signaler qu'en tout cas le programme socialiste n'exerce pas sur la

## L'hélicoptère à l'aide des pompiers



Un hélicoptère a été appelé à l'aide des pompiers de San Antonio (Texas) qui devaient combattre un énorme brasier. Il était bien entendu enduit de matière ininflammable.

## Après avoir baptisé les cratères, les chaînes, les mers et les baies de notre satellite

## Les Russes montrent les photos de la face inconnue de la lune

### Celles-ci ont été automatiquement développées à bord de la fusée soviétique et transmises à terre par un système radio-technique

MOSCOU (A.F.P.). — Voici l'essentiel d'un communiqué de l'agence Tass diffusé par Radio-Moscou et annonçant que les premières photographies de la partie invisible de la lune seront publiées aujourd'hui 27 octobre dans la presse moscovite.

« C'est le 7 octobre à 3 h. 30 (G.M.T.) qu'à bord de la station interplanétaire automatique (M.A.S.) soviétique ont été déclenchés les appareils qui devaient photographier la face inconnue de la lune et transmettre à la terre les images ainsi prises.

« Pour pouvoir photographier la lune la M.A.S. était équipée d'un système d'orientation et d'un appareil de phototélévision doté d'une installation spéciale pour le développement automatique de la pellicule.

« La période des prises de vues a été choisie de manière que la M.A.S. se trouvant à ce moment entre la lune et le soleil, celui-ci éclairant environ 70% de la face inconnue de notre satellite.

« La M.A.S. se trouvait à ce moment à 60.000 ou 70.000 km. de la surface lunaire.

« Le système d'orientation, déclenché par un « ordre » spécial, a retourné la M.A.S. de façon que les objectifs de l'appareil photographique soient dirigés sur la face inconnue de la lune.

**Importante quantité de clichés**

« La lune a été photographiée pendant 40 minutes environ. Une impor-

tante quantité de clichés, sur deux échelles différentes, a pu être prise.

(Lire la suite en 11<sup>me</sup> page)

## M. DEBRÉ VA EXPLIQUER SA POLITIQUE ALGÉRIENNE DEVANT LA CHAMBRE HAUTE

## L'« affaire Mitterrand » pourrait être évoquée aujourd'hui au Sénat

## LE MARÉCHAL JUIN SE RANGE DANS LE CAMP DES ADVERSAIRES DE L'AUTODÉTERMINATION

De notre correspondant de Paris par téléphone :

M. Michel Debré va retrouver aujourd'hui une enceinte parlementaire où il se sentira sans doute plus à l'aise qu'au Palais-Bourbon. C'est en effet au Sénat dont il fut, avant d'être appelé à la présidence du conseil, un des plus brillants leaders de l'opposition antirégime et pro-intégrationniste (les temps ont bien changé), que le premier ministre va, comme il l'a fait voici quinze jours devant l'Assemblée nationale, exposer la position du gouvernement en ce qui concerne l'Algérie.

A la différence cependant de ce qui s'est passé pour les députés, aucun vote ne suivra ce débat. C'est le règlement qui le veut ainsi et qu'on le déplore ou qu'on s'en félicite, il reste qu'après 48 heures de joutes oratoires, les sénateurs ne pourront exprimer leur sentiment autrement que par la densité de leurs applaudissements.

### Trois questions

Ceci rappelé, la discussion tournera autour de trois questions orales posées par trois sénateurs importants. Le premier est M. Gaston Defferre, socialiste, qui demandera à M. Debré quelle suite pratique peut entraîner la déclaration de Gaulle du 16 septembre. Le second, M. de Maupeou, indépendant (un vieux nom de la noblesse d'ancien régime) sollicitera du premier ministre des éclaircissements sur le principe même de l'autodétermination, contraire dira l'orateur à la constitution, et cela dans la mesure où il remet en cause les résultats du référendum de 1958. Enfin, M. Jacques Duclos, communiste, centrera son intervention sur la nécessité qu'il y a, puisque aussi bien le gouvernement français et le G.P.R.A. sont d'accord sur ce même principe d'autodétermination, à négocier d'urgence avec le F.L.N.

(Lire la suite en 11<sup>me</sup> page)

## LE MARIAGE DU SHAH CONFIRMÉ

Il épousera (comme prévu) la ravissante Farah Diba, probablement dans cinq semaines

TÉHÉRAN. — On apprend à Téhéran que le shah d'Iran épousera aux environs de Noël la jeune Farah Diba qui séjourne actuellement à Paris.

Nous avions déjà présenté dans notre édition de samedi Farah Diba, et cette nouvelle, officielle maintenant, ne constitue pas une surprise.

Selon les milieux bien informés de la capitale iranienne, le mariage aurait lieu cinq semaines après le voyage officiel en Perse du président du Pakistan, Mohamed Ayub Khan, qui est attendu le 9 novembre à Téhéran.

Parmi les invités du shah figurent le prince Karim et le prince Ali Khan. Le mariage qui se déroulerait au palais privé du souverain donnerait lieu à de grandes réjouissances nationales.

En attendant, la jeune fiancée du shah passe ses journées à courir les couturiers parisiens.

Samedi après-midi elle a passé cinq heures chez Christian Dior pour choisir son trousseau (quinze robes) et une toilette de mariée.

« C'est très important pour une femme une robe de mariée, a-t-elle déclaré en rougissant. »

Pendant ce temps, l'ex-impératrice Soraya mène une vie retirée à Rome où elle séjourne depuis le 8 octobre dans une villa de la banlieue sud.

L'ex-impératrice a appris le prochain mariage du shah lors d'un dîner avec le prince Orsini, dans une boîte de la rive droite du Tibre. Elle s'est refusée de commenter la nouvelle.

## J'ÉCOUTE...

**Isolement**

UN peu oublié, aujourd'hui, l'écrivain Ballanche. Pourtant, il est enterré dans le même tombeau que la belle et spirituelle Mme Récamier! Son amour, tout platonique pour cette femme célèbre dont il disait: « Vous êtes mon étoile, ma destinée dépend de la vôtre », fit qu'ils ne furent pas séparés dans la mort.

Or, ce Ballanche, mystique et poétique, affirmait, cependant: « Nul ne peut s'isoler du temps où il vit. »

« Il faut vivre dans son temps. Que « son » temps aussi veuille bien vivre avec vous. »

« L'isolement est peine cruelle. Qui s'en doute parmi ceux qui s'en vont circulant, et bien vivants, dans la vie...? »

Une brave septuagénaire s'en ouvrait, tout par hasard, à une autre inconnue à côté de qui elle se trouvait sur le banc d'un parc: Un pasteur lui avait dit: — Allez donc vous asseoir dans ce parc et vous y découvrirez l'âme-sœur!

Des garnements surgent. Ils houspillèrent les deux dames. Sujet de conversation tout trouvé sur tant de petits joyeux qui seissent de nos jours.

Puis, l'on fit plus ample connaissance. On parla d'autre chose. De ceci et de cela. Et aussi de quelque objet de valeur et détérioré que l'une d'elles avait à la maison.

On s'offrit à le réparer. On avait la main adroite. Rapporté l'objet à domicile, gratitude de s'exprimer: — Oh! ne me remerciez pas! Bien au contraire, c'est moi qui vous remercie de m'avoir donné l'occasion de faire plaisir.

Certes! le propos vaut qu'on y pense.

Fournir à d'autres bonne occasion de faire plaisir, c'est le sortir aussi de son pénible isolement.

La maxime le dit bien: « Il y a plus de plaisir à donner qu'à recevoir. »

FRANCHOMME.

## Un port franc à Tanger

RABAT (A.F.P.). — Le gouvernement marocain vient de décider de créer un port franc à Tanger. Cette décision est prise, indique-t-on dans les milieux informés, pour remédier aux conséquences de la récente suppression de la charte royale, qui faisait de Tanger, financièrement et économiquement, une ville privilégiée.

Cette décision, souligne-t-on, fera de Tanger un débouché supplémentaire, en même temps qu'une nouvelle voie d'accès. Tanger jouera ainsi dans le nord le rôle que joue Casablanca pour le centre du pays et Agadir et Safi pour le sud.

## L'ouragan «Charlotte» a causé un désastre



L'ouragan «Charlotte» a privé d'abri des milliers de personnes à Okinawa. Cette image nous montrant un malheureux cheval oublié dans son étable détruite, permet de mesurer tout le tragique de la situation.



Services industriels SERVICES DES EAUX ET DU GAZ

Le public est informé que le bureau technique et les ateliers des services des eaux et du gaz

ont été transférés à la rue Jaquet-Droz 3 (au nord de l'école des arts et métiers).

Les bureaux administratifs des deux services (direction, secrétariat, bureaux des factures) restent dans l'hôtel des services industriels, faubourg de l'Hôpital 4 (3me étage).

Direction des Services Industriels: Services des eaux et du gaz.



Vaccination contre la poliomyélite

Une campagne de vaccination collective contre la poliomyélite est organisée par les autorités. Elle est destinée aux adultes et aux enfants, mais particulièrement à ceux-ci âgés de 1 à 6 ans.

Au surplus, nous recommandons aux personnes qui ont subi 3 piqûres contre la poliomyélite en 1956 et 1957 de subir une 4me piqûre, conseillée par le Service sanitaire cantonal.

Les personnes qui désirent se faire vacciner sont priées de s'adresser à la police des habitants, hôtel communal, bureau No 9, jusqu'au 11 novembre 1959 où elles pourront se faire inscrire et recevoir tous renseignements utiles.

Ultérieurement, les intéressés seront convoqués personnellement en temps et lieu pour être vaccinés.

DIRECTION DE LA POLICE.

IMMEUBLES

Pour maison locative d'une certaine importance, je cherche

TERRAIN

Situation: Neuchâtel - Hauterive - Saint-Blaise ou Peseux (terrain avec maison à démolir accepté). - Les offres indiquant le prix sont à adresser sous chiffres I. M. 9784 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche

VILLA

de 6 à 8 chambres à Neuchâtel ou aux environs. - Adresser offres écrites à D. H. 9778 au bureau de la Feuille d'avis.

Vente d'immeubles à Fleurier

Les héritiers de Mme Marie-Jeanne Petit-pierre née Gysin exposeront en vente, par enchères publiques, les immeubles formant les articles suivants du cadastre de Fleurier: Article 1859. Rue de l'Hôpital, bâtiments, place, jardins de 1360 m² Article 1599. Rue de l'Hôpital, bâtiment, place de 94 m²

Estimation cadastrale: Fr. 90,000.-. Assurance contre l'incendie: Fr. 133,000.-, Fr. 63,000.-, Fr. 11,400.- et Fr. 6,600.- + assurance supplémentaire de 75 %.

Les immeubles comprennent des appartements, des locaux commerciaux et un café-restaurant.

Les enchères auront lieu le jeudi 29 octobre 1959, à 14 h., au café du Progrès, à Fleurier. Pour visiter les immeubles et prendre connaissance des conditions d'enchères, s'adresser en l'étude des notaires Georges Vaucher et André Sutter, à Fleurier.

Créée par

Fiduciaire F. LANDRY

Collaborateurs: Berthold Prêtre Louis Pérona

NEUCHÂTEL

Epancheurs 4 Tél. 5 13 13

OFFRE

NEUCHÂTEL

FAMILIALE de 3 pièces dont une très grande, confort, tranquillité.

FAMILIALE de 4 pièces, agréable et confortable, garage, central mazout.

FAMILIALE de 2 logements de 3 et 4 pièces, central général, jardin.

VILLA de 6 pièces, confort, garage, grand verger, vue, tranquillité.

BELLE VILLA de 7 pièces, confort, garage, pour deux voitures, conception moderne et soignée.

VILLA de 13 pièces, situation magnifique et tranquille, vue exceptionnelle.

MAGNIFIQUE VILLA LOCATIVE de 3 logements. Situation exceptionnelle.

A LOUER

URGENT

Appartement

de 3 1/2 pièces, confort, à louer pour le 1er novembre pour cause de départ. Prix: 211 fr. chauffé compris. S'adresser à André Simonet, Clos de Serrières 18. (Conciergerie, tél. 8 35 04).

A LOUER à CORTAILLOD

(Bas-de-Sachet) magnifique appartement de 5 pièces, salle de bains et dégagements. Prix Fr. 250.- (sans chauffage). Libre dès le 30 novembre. S'adresser à Bruno Müller, Fiduciaire et Géralances, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 5 83 83.

PESEUX

A louer pour le 24 novembre 1959: APPARTEMENTS de 2 chambres APPARTEMENTS de 3 chambres tout confort.

ETUDE PIERRE JUNG, avocat, Bassin 14, Neuchâtel. Tél. 5 82 22.

A louer appartement de 2 pièces cuisine, salle de bains, pour le 24 décembre. - Adresser offres écrites à H. L. 9783 au bureau de la Feuille d'avis.

Pied-à-terre à louer au centre. Adresser offres écrites à N. R. 9762 au bureau de la Feuille d'avis.

A Coffrane, LOGEMENT de 3 chambres et dépendances. Fritz Grébillat, tél. 7 23 13.

CHAMBRES Chambre à louer, bien chauffée. Tél. 5 52 92, Saars 111.

A cinq minutes de la gare, jolie chambre (avec petit déjeuner) pour demoiselle, étudiant(e) sérieux(se). Tél. 5 53 86.

Belle chambre à louer, près du centre, vue imprenable, chauffée, de préférence à monsieur sérieux. S'adresser par téléphone au 5 70 62.

A louer belle chambre indépendante. Téléphone 5 60 34.

A louer jolie chambre chauffée, part à la salle de bains. S'adresser: Eoluse 33, au 2me étage.

Belle chambre au sud, confort, à demoiselle. Tél. 5 50 71.

Belle chambre meublée, tout confort, Favargne 66, la Coudre.

A louer chambres indépendantes à 1 et 2 lits, chauffées, eau chaude et douche. A. Blättler, Château 12, Peseux, tél. 5 38 30.

A louer chambre, part à la salle de bains. Demander l'adresse du No 9780 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSIONS Bonne pension, au centre. Tél. 5 27 86.

Pour monsieur retraité pension et chambre au Val-de-Ruz. Confort, vie de famille, site magnifique. Pour tous renseignements, écrire sous chiffres H. L. 9756 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER On demande à louer appartement de 3 ou 4 pièces à Neuchâtel ou aux environs, avec ou sans confort. - Offres à Mme F. Guéra, Beaux-Arts 28, Neuchâtel.

URGENT On cherche logement de 3 pièces, à Neuchâtel ou aux environs. Claude Vaucher, Parcs 97.

RÉCOMPENSE

à la personne qui procurera à couple solvable, sans enfant, 1 appartement avec confort de 2 1/2 - 3 - 3 1/2 pièces, dans maison ancienne de préférence. - Ecrire à G. Houriet, Crêt des Fleurs 91, Bienne, ou téléphone (032) 3 80 12 après 19 heures.

OFFRES D'EMPLOIS

COUTURIÈRE

parlant le français et l'allemand, trouverait place de vendeuse. Faire offres manuscrites à L. Carrard, agent des machines à coudre «Bernina», rue des Epancheurs 9.

JEUNES FILLES

Bon salaire. - Adresser offres écrites à V. Z. 9770 au bureau de la Feuille d'avis.

Fille de cuisine

est demandée pour le 1er novembre. S'adresser à l'hôtel du Raisin, Neuchâtel.

commissionnaire

pour le 1er novembre. S'adresser à R. Schoor, Terreaux 2.

employés de bureau

La BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE cherche, pour ses succursales de LA CHAUX-DE-FONDS et du LOCLE, deux

employés de bureau

plus spécialement pour les services de comptabilité. Places bien rémunérées; affiliation à la caisse de retraite en cas de convenance. Les offres manuscrites avec curriculum vitae et photographie sont à adresser à la Direction centrale, à Neuchâtel.

Employé de bureau

Etablissement ancre de Bienne cherche

chef d'atelier

Préférence est donnée à un technicien ayant déjà occupé un poste similaire. Nous offrons: conditions intéressantes, travail indépendant, semaine de 5 jours. Nous demandons: personnalité capable d'assumer les responsabilités, pour une quarantaine d'ouvriers (acheminement du travail, rationalisation, améliorations, etc.). Faire offres avec curriculum vitae sous chiffres Q 40614 U à Publicitas S.A., Bienne.

REPRÉSENTANTS

de 25 à 40 ans, possédant si possible voiture, pour visiter la clientèle particulière de la Suisse romande. OFFRONS: place stable avec fixe-garantie, frais de voyage et forte commission. Gain mensuel moyen Fr. 1500.- à personnes actives, douées et sérieuses. Débutants recevraient bonne formation. - Offres avec photo sous chiffres R 4 0615 U à Publicitas S.A., Bienne, rue Dufour 17.

armourins neuchâtel

Pour novembre et décembre, nous cherchons encore quelques

vendeuses auxiliaires et des contrôleuses-emballeuses

Adresser offres écrites ou se présenter mercredi après-midi 28 octobre, entre 9 h. et 12 h. (Entrée rue des Poteaux No 8)

Commerce d'alimentation cherche jeune

aide-vendeuse

Entrée immédiate ou à convenir. Adresser offres écrites à G. K. 9782 au bureau de la Feuille d'avis.

monteurs électriciens

qualifiés. Places stables et bien rémunérées. Fonds de prévoyance. - Adresser offres manuscrites et certificats à V. Vuilliminet & Cie S.A., Grand-Rue 4, à Neuchâtel.

EMPLOYÉ

au courant de tous travaux de bureaux, comptabilité, facturation, correspondance, ayant beaucoup de pratique, de confiance et stable, langues française et allemande exigées, est demandé par la Maison E. Guillo-Gatti, marchand grainier, Nant-Vully (FR). Offre manuscrite avec photo, curriculum vitae, copie de certificats et prétentions de salaire. Entrée immédiate ou à convenir. Pas sérieux s'abstenir.

Jeunes Filles

Bon salaire. - Adresser offres écrites à V. Z. 9770 au bureau de la Feuille d'avis.

Fille de cuisine

est demandée pour le 1er novembre. S'adresser à l'hôtel du Raisin, Neuchâtel.

commissionnaire

pour le 1er novembre. S'adresser à R. Schoor, Terreaux 2.

employés de bureau

La BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE cherche, pour ses succursales de LA CHAUX-DE-FONDS et du LOCLE, deux

employés de bureau

plus spécialement pour les services de comptabilité. Places bien rémunérées; affiliation à la caisse de retraite en cas de convenance. Les offres manuscrites avec curriculum vitae et photographie sont à adresser à la Direction centrale, à Neuchâtel.

Employé de bureau

Etablissement ancre de Bienne cherche

chef d'atelier

Préférence est donnée à un technicien ayant déjà occupé un poste similaire. Nous offrons: conditions intéressantes, travail indépendant, semaine de 5 jours. Nous demandons: personnalité capable d'assumer les responsabilités, pour une quarantaine d'ouvriers (acheminement du travail, rationalisation, améliorations, etc.). Faire offres avec curriculum vitae sous chiffres Q 40614 U à Publicitas S.A., Bienne.

REPRÉSENTANTS

de 25 à 40 ans, possédant si possible voiture, pour visiter la clientèle particulière de la Suisse romande. OFFRONS: place stable avec fixe-garantie, frais de voyage et forte commission. Gain mensuel moyen Fr. 1500.- à personnes actives, douées et sérieuses. Débutants recevraient bonne formation. - Offres avec photo sous chiffres R 4 0615 U à Publicitas S.A., Bienne, rue Dufour 17.

Importante fabrique suisse d'appareils ménagers cherche quelques

dames de propagande

sérieuses et actives, pour visiter la clientèle particulière. Fixe, frais, commission. Gain mensuel moyen Fr. 800.- à personne capable. Offres avec photo sous chiffres Q 40614 U à Publicitas S.A., Bienne, rue Dufour 17.

RÉGLEUSE QUALIFIÉE

dynamique et de toute confiance, connaissant le réglage à fond, y compris le point d'attache et si possible le spiropgraphe, serait engagée en vue de créer un atelier de réglages autorisé. Affaire sérieuse à discuter. Adresser offres écrites à 2710 - 55 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour tout de suite ou début novembre, jeune homme honnête et actif en qualité de

commissionnaire

nourri, logé; bons traitements. Faire offres à la boucherie Béguelin & Gerber, Boudry. - Tél. 6 40 88.

Nous cherchons sténodactylo

débutante. Entrée 1er décembre ou date à convenir. Faire offres avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire sous chiffres E. L. 9729 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons: un fraiseur un rectifieur et un mécanicien de précision

Semaine de 5 jours. Se présenter ou faire offres écrites détaillées avec prétentions de salaire à MOVOMATIC S.A., Gouttes-d'Or 40, Neuchâtel, tél. 5 33 75.

Bon mécanicien sur autos

est demandé par le garage des Pourdrières, Neuchâtel. Tél. 5 27 60.

L'asile cantonal pour femmes âgées à Saint-Martin (Val-de-Ruz) cherche une

employée de maison

pour le service des chambres, aide à la cuisine, etc. Entrée immédiate ou pour époque à convenir. S'adresser à la direction de l'asile, tél. No 7 13 31, Chézard.

Société anonyme ayant son siège central à Neuchâtel cherche une

sténodactylo-téléphoniste

Les candidates qualifiées ayant si possible quelques années de pratique peuvent faire des offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire. Place stable avec caisse de retraite. Entrée: le 1er décembre ou date à convenir. Salaire: selon capacités. Ecrire sous chiffres X. Z. 9748 au bureau de la Feuille d'avis.

Société suisse des Maîtres imprimeurs ARRONDISSEMENT II

L'Office des devis de Lausanne engagerait un

calculateur

compositeur possédant de bonnes connaissances générales dans la profession et ayant une formation de calculateur. Faire offres avec curriculum vitae, références et prétentions jusqu'au 15 novembre 1959 à Case postale Saint-François 2194, Lausanne. Ne se présenter que sur demande.

Fabrique des branches annexes de l'horlogerie offre belle situation à:

employé supérieur

(possibilités d'avancement pour candidat ayant les capacités requises) pouvant assumer des responsabilités, habitué à travailler de façon indépendante et méthodique. Langue maternelle française, connaissances de l'allemand exigées. Logement moderne éventuellement à disposition. Entrée début janvier ou date à convenir. Toute discrétion assurée. Faire offres sous chiffres P 6031 J à Publicitas, Saint-Imier.

Peintre Maçon

seraient engagés tout de suite par l'entreprise S. Vuille, Boudry. Tél. 6 44 14.

Hôtel de 1er ordre des Montagnes neuchâteloises

cherche, pour tout de suite ou date à convenir, fille de buffet éventuellement débutante. Bon gain. Tél. (039) 5 14 81.

On cherche sommelière

pour café et restauration. Petit gain pour aider à la cuisine. Etrangère ou débutante pourrait apprendre le service. Faire offres au Café du Cercle, Champagny, sur Grandson, tél. (024) 3 13 66.

On demande une jeune SOMMELIÈRE

aimable, parlant le français et l'allemand; débute acceptée. - Café Fédéral, Colombier, tél. (038) 6 33 28.

Femme de ménage

habitant le centre de la ville est demandée pour 1 à 2 heures par jour. Tél. 5 51 17.

DEMANDES D'EMPLOIS

Employée de bureau

de 23 ans, au courant de tous les travaux de bureau et sachant l'anglais, cherche place. Adresser offres écrites à J. N. 9786 au bureau de la Feuille d'avis.

MENUISIER

(meubles et construction), sortant de l'école de recrus, cherche place dans une grande entreprise de menuiserie-ébénisterie, afin de se perfectionner, à Neuchâtel ou aux environs. Excellents examens de fin d'apprentissage, deux ans de pratique comme ouvrier, dont dix mois en Suisse romande. S'adresse beaucoup au dessin. Quelle est l'entreprise qui pourrait m'offrir ce que je désire? Entrée mi-novembre. Offres sous chiffres OFA 6254 S, à Orell Füssli-Annonces, Soleure.

Gentille jeune fille

cherche place dans un tea-room, pour le service. Parle l'allemand, le français et un peu d'anglais. Faire offres à Trudy Spichtig, Adlerstrasse 14, Thounne. Tél. (033) 2 88 75.

Jeune coiffeuse

cherche place ou remplacement. Bonnes références. Tél. 7 58 57, de 18 h. 30 à 20 h. 30, ou demander l'adresse du No 9724 au bureau de la Feuille d'avis.

CANNAGES

Devenu INFIRME, je me charge de tous cannages de sièges et meubles de tous styles. Travail très soigné. Prix modérés. F. Hübscher-Cattin, les Tailles, Cortallod - Tél. 6 44 70

Homme dans la quarantaine connaissant l'entretien de parc et d'immeuble, possédant voiture, cherche changement de situation soit

condérge-commissionnaire

livreur, ou magasinier-chauffeur ou autre dans la région des lacs. Entrée éventuellement immédiate ou à convenir. Tél. (039) 2 01 00.

Dame italienne, solgnoise et honnête, sachant travailler cherche emploi dans

ménage ou hôtel

Adresser offres écrites à 2710 - 55 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame cherche heures de ménage

Adresser offres écrites à 2410 - 54 au bureau de la Feuille d'avis.

Italien de 30 ans, cherche, pour tout de suite ou date à convenir, place de

valet de chambre-maitre d'hôtel

connait parfaitement le service de maison et de table, étant en Suisse depuis plusieurs années. Faire offres à Della Vedova, c/o Magna, chemin des Carrières, Saint-Blaise.

Dame cherche

heures de ménage

Adresser offres écrites à 2410 - 54 au bureau de la Feuille d'avis.

Perdus-Trouvés

Trouvé petit chat noir Monruz - Favarge. Tél. 5 93 28, le soir.

SKIS

pour homme, 2 m. 05, ton, peu de poids, souliers No 42, fusées, blouse, Fr. 125.- le tout. Pour dame, 1 m. 80, ton, souliers No 35, fusées, blouse, Fr. 85.- le tout. Tél. 5 35 80.

A VENDRE

Un Dictionnaire géographique de la Suisse en six volumes. Fleurly 10, au 2me étage.

SKIS

pour homme, 2 m. 05, ton, peu de poids, souliers No 42, fusées, blouse, Fr. 125.- le tout. Pour dame, 1 m. 80, ton, souliers No 35, fusées, blouse, Fr. 85.- le tout. Tél. 5 35 80.

A vendre

vélo de dame

en très bon état, équipé avec divers habits de dames, grandeur 32-40. Costumes, manteaux, etc. S'adresser à H. Knutti, salon de coiffure, avenue des Forges, Rouges 149, Neuchâtel.

AVIS DIVERS

Mamans, futures mamans

Gratuitement Confection de layettes modèles, patrons berceaux circulants

Tous les MERCREDIS APRÈS-MIDI au Restaurant neuchâtelois, 17, faubourg de la Ville de 15 à 19 heures

REMERCIEMENTS

Madame André HUGUENIN et ses enfants Christine, Béatrice, Isabelle et Dominique, la famille de Monsieur André Huguenin expriment leur profonde reconnaissance à tous ceux qui leur ont témoigné tant de sympathie. Neuchâtel, octobre 1959.

## Un calorifère à mazout

qui résout vos problèmes de chauffage

LA COUVINOISE

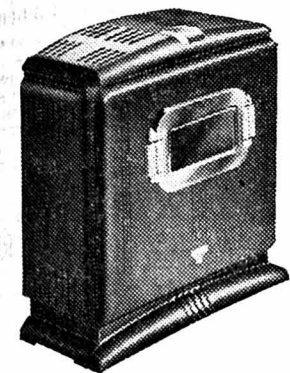
VISITEZ NOTRE EXPOSITION

Quincaillerie  
du Seyon

NEUCHÂTEL

☎ 5 13 34

Seyon 12



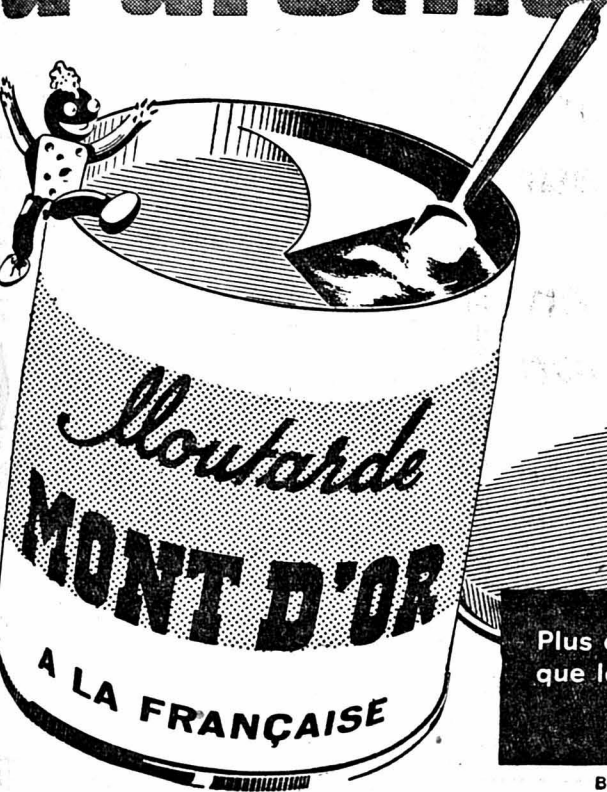
A la française

# Vivacité d'arome

Si vous aimez «ce qui a du goût», vous apprécierez la moutarde «Mont d'Or» à la française. Sans être trop forte, la moutarde «Mont d'Or» flatte les narines; elle dilate les papilles gustatives; elle met en joie le palais! Une moutarde pour les gourmets!

Contre 10 points, vous recevez soit un service à salade, en matière plastique, soit un beau couteau-à-cie en acier inoxydable.

Avec bon-images Avant!



Plus économique que le tube  
250 g. Fr. **1.10**

Bourgeois Frères & Cie S. A., Ballaigues

## TRIPES

à la sauce tomate

Boucherie R. MARGOT

Pendant les jours de pluie, pour la ville ou la campagne, j'offre

souliers noirs et bruns en plastic

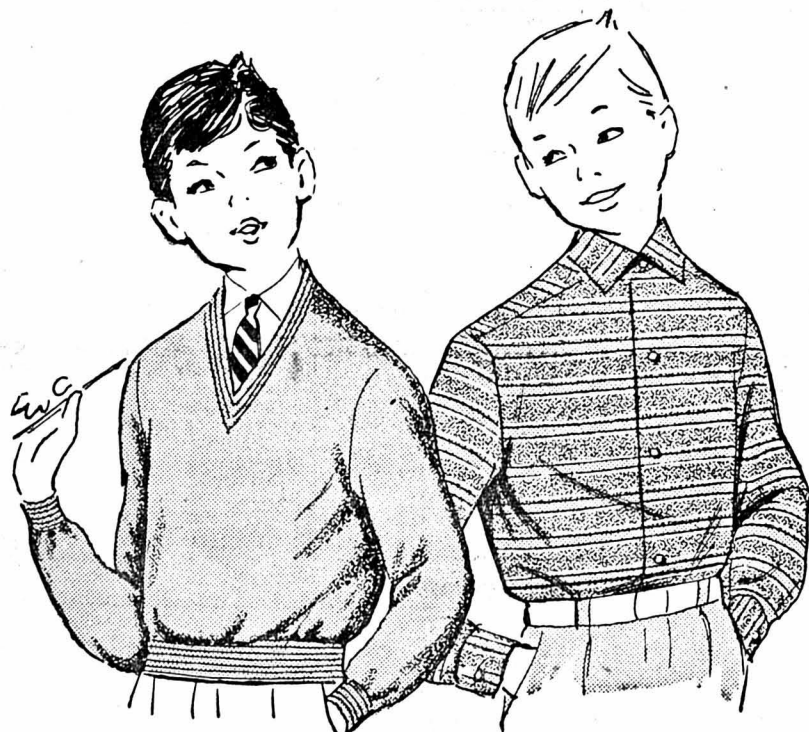
impermeable, plus solide. Nos 36 à 45. Fr. 19.80 à Fr. 23.80 la paire; bottes. — Th. Corsini, domicile: rue de la Serre 3, tél. 5 97 22.



50<sup>th</sup> ANNIVERSAIRE

2 articles choisis

2 prix Jubilé!



### Sestrière sport

pour garçons, en velours colon uni, encolure en pointe, coloris mode,

6 8 10 12 ans  
11.80 12.80 13.80 14.80

### Chemise sport

pour garçons, en colon moulonné, dessins modernes, articles très avantageux,

Nos 28/29 30/31 32/33 34/35  
6.90 7.90 8.90 9.90

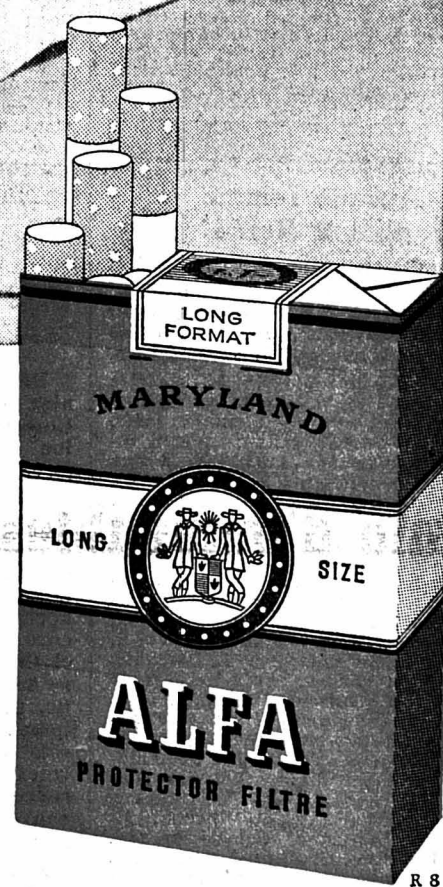
GRANDS MAGASINS · jeunes · dynamiques · avantageux



## Le chemin du bonheur...

Avec ALFA, la plus légère des cigarettes, vous découvrirez le chemin du bonheur. Le mélange de tabacs Maryland surfin, savamment dosé, et la saveur pleine et entière de l'ALFA augmentent le plaisir de fumer. L'arôme naturel de l'ALFA est fidèlement restitué et son célèbre filtre Protector met pleinement en valeur les qualités de votre cigarette préférée.

Le chemin du bonheur avec ALFA,  
la plus savoureuse des cigarettes Maryland.



Les crèmes et sérums à base d'extraits placentaires (méthode Filatov) de la grande marque mondiale

LANCASTER

vous seront présentés en exclusivité par la démonstratrice et esthéticienne diplômée de cette célèbre maison

du 26 au 31 octobre

chez le dépositaire

DROGUERIE DU  
Marché  
E. HURZELER PLACE PURY

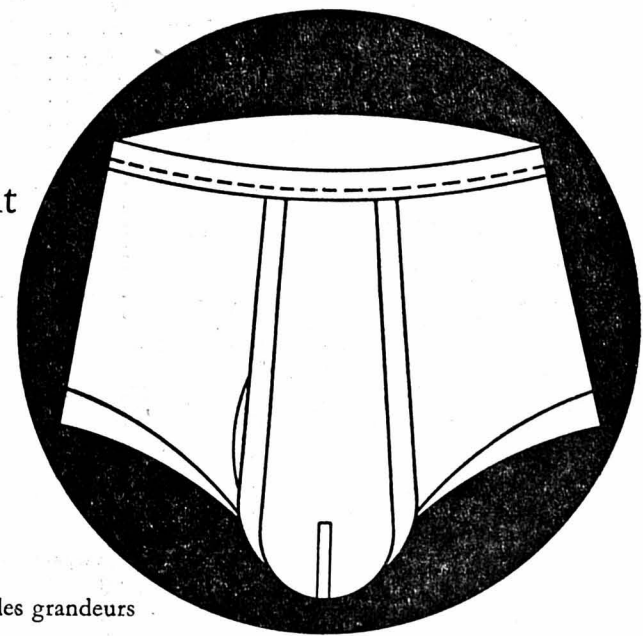
Prière de prendre rendez-vous. Tél. 5 26 96

## JSA Le slip EVERYMAN nouveau INTRA

... assure à Monsieur la liberté de mouvement complète et le maintien parfait EVERYMAN

... offre à Madame l'élastique interchangeable Intra, si pratique

Dans toutes les grandeurs



Fabricant: JOS. SALLMANN & CIE, Amriswil

En vente dans les magasins suivants:

Grands Magasins Aux Armourins  
Barbey & Co, mercerie, rue du Seyon  
A la Belette, Spycher & Boëx, rue du Seyon  
Ed. Claire, chemiserie, fbg de l'Hôpital 1  
Guye-Prêtre, rue Saint-Honoré 3  
R. Jacot, vêtements, rue du Seyon 1a  
Nouvelles Galeries S. A., rue Saint-Maurice 12



# MAGGI

présente  
4 merveilleuses  
nouvelles

## SAUCES



**Sauce Tomate**  
avec pâtes, riz, gnocchi, viande,  
poisson, œufs, légumes, etc.

nouveau



**Sauce Curry**  
avec riz, volaille, émincé de  
veau, quenelles, poisson, œufs,  
fondue bourguignonne, etc.

nouveau



**Sauce Chasseur**  
avec entrecôtes, grillades,  
atriciaux, civets, pâtes, pommes  
de terre en dés, etc.

nouveau



**Sauce Blanche Veloutée**  
avec légumes, pâtes — égale-  
ment au gratin — ragoûts,  
quenelles, langue, poisson,  
œufs, etc.

nouveau

4 merveilleuses sauces, prêtes en 4 minutes —  
4 festins sans précédents dans chaque famille!

28.401.3F

bonne cuisine — vie meilleure avec

# MAGGI

## Sécurité et santé



E. Bacchi

### de vos enfants

La sécurité et la santé de vos enfants passe avant tout. C'est maintenant qu'ils sont le plus exposés aux refroidissements et aux contagions.

Pour passer un hiver heureux, pour fortifier vos enfants et les voir toujours bien portants, offrez-leur une cure d'**Oranol** au **CALCIUM**.

Pour les adultes aussi, ORANOL au CALCIUM signifie force et santé durant tout l'hiver.

**Toutes les vitamines** de l'huile de foie de morue sont contenues dans Oranol qui est sous contrôle permanent de l'Institut suisse des vitamines à Bâle.  
**Le calcium** qu'Oranol fournit à l'organisme de vos enfants favorise la croissance.  
**Oranol** a le goût délicieux du sirop d'orange; c'est pourquoi vos enfants le prennent avec plaisir.

Un produit de la MAISON PAUL EGGIMANN, Thalwil.

En vente dans les drogueries spécialisées.

Association suisse de droguistes  
Section neuchâteloise



Propre...  
et fraîche comme une rose!

SD 6B

Comme elle se sent  
fraîche et pleine  
d'assurance...  
grâce au double  
morceau SUNLIGHT,  
un savon pur,  
que l'on aime  
du premier coup!



2 grands morceaux  
1 pour la salle de bain  
1 pour la cuisine  
seulement 90 cts

le savon de toilette qui rafraîchit!

FEUILLETON  
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

### Le seuil interdit

par 41

SAINT-ANGE

— Quoi? toujours cette tache... Va'en, tache maudite, va-en, te dis-je... Toute petite qu'est cette main, toutes les essences de l'Arabie ne pourraient la parfumer. Oh! c'est beau, Shakespeare, mais c'est épuisant! Je suis si déprimée que je mangerai un peu plus qu'à l'ordinaire. Une tranche de jambon comme hors-d'œuvre.  
— Une lueur de gourmandise allumait les yeux dans le visage trop poudré.  
— Un couteau, un couteau, Nanette.  
— La servante ouvrit un tiroir et, sans mot dire, tendit un tranchet à sa maîtresse.  
— Regardez comme mes doigts savent se crispier sur le manche d'un poignard!  
— Elle avançait, la lame levée vers le jambon qui pendait au-dessus de l'âtre. Adeline, indifférente, contemplait le ciel. Au-delà des petits carreaux, elle voyait de longues bandes de nuées, que le vent roulait vers la Commanderie.  
— Il faut que je me hâte de re-

tourner à Morogue, pensait la jeune fille, il va pleuvoir.

A ce moment, Diana poussa un cri aigu, empoigna sa serviette pour s'entourer la main gauche et vint s'affaler dans un fauteuil.

Adeline ne put s'empêcher de remarquer:

— Vos doigts savent se crispier sur le manche d'un poignard, à condition qu'il soit de carton... Hélas! Nanette ne vous a pas tendu un accessoire de théâtre...

Diana se prit à gémir.  
— Je me suis cruellement blessée... Je me suis entamé la chair jusqu'à l'os...

— Voulez-vous que je désinfecte la plaie et que je vous fasse un pansement? proposa Adeline qui commençait à se reprocher son insensibilité.

— Inutile... Ne vous dérangez pas... J'ai une pharmacie chez moi, je vais monter.

Lorsqu'elle se fut retirée, Nanette grommela à part soi, mais de manière à être entendue:

— Entamé jusqu'à l'os... ça n'a pas beaucoup saigné et elle ne nous l'a point montré.

Adeline ne relevait pas la réflexion. Elle s'était accoudée au-dessus de son couvert et songait. Elle oubliait la scène de sa belle-mère. Elle oubliait la Commanderie, pour évoquer ce qui constituerait l'intérêt de sa vie actuelle: ces quelques enfants tristes que Sylvère lui avait présentés le matin.

« Il faudra d'abord que je les apprivoise et que je les connaisse bien. Je verrai quelles lectures peuvent les intéresser et si, dans le groupe, certains sont susceptibles de travailler un peu. »

Sa pensée la reporta soudain quelques mois en arrière.

« Et dire que je m'étais attachée aux travaux que me proposait Bruno de Flossac, à cette vaine ébauche d'un scénario, pour le plus hypothétique des films... Un film imaginé pour les besoins de la cause et qui servait d'appât pour nous attirer, marraine et moi... »

Son front s'empourpra. Elle eut encore un pincement de douleur dans la poitrine.

« Comme il a su nous jouer la comédie de l'affection et de l'amour!... De toutes mes forces je veux chasser jusqu'au souvenir de cet individu, jusqu'au souvenir de ce dernier été qu'il a profané de sa présence... »

« Oui, l'œuvre que me propose Sylvère me passionnera. J'ai enfin trouvé un but immédiat. Je vais sortir de moi-même, m'évader de mes ennuis, vivre pour des enfants qui ne tricheront pas, eux, et qui m'aimeront, j'en suis sûre. »

Diana eut tôt fait de redescendre dans la salle et de s'attabler. Elle se lamenta.

— Mon doigt est lourd, mon bras s'engourdit jusqu'à l'épaule... Nanette, votre couteau était-il propre

au moins? Pourvu que la plaie ne s'infecte pas.

Elle posait sa main emmaillottée de blanc près de l'assiette et la contemplait ainsi qu'un objet digne d'une pitié, qui allait jusqu'à la fascination.

— Quel accident stupide!... Je ne vais plus pouvoir me servir seule... J'aurai sans cesse besoin de votre aide, Adeline... Vous voici condamnée enfin à vous occuper de moi!... Mais parlons plutôt de vous. Tout à l'heure vous m'avez annoncé, tout à trac, sans aucune émotion, que vous aviez retournée à Morogue et que vous aviez l'intention d'y retourner chaque jour... Je trouve cela extraordinaire de votre part. Moi, je serais morte, morte, vous dis-je, si j'avais dû me retrouver là-bas. Quelle force de caractère vous possédez, mon enfant!

Imperceptiblement, Adeline haussa les épaules.

— Je n'ai guère de souvenirs attachants à Morogue.

— Hormis ceux de vos escapades dans le parc avec votre ami Sylvère, insinua l'actrice.

— En effet! conclut la jeune fille, sans se découvrir davantage. Vous m'excusez si je vous quitte déjà, je voudrais arriver là-bas avant la pluie qui menace.

— Dites-moi au moins ce qu'il y a de changé au château?

— Tout, sauf le vestibule où régnent toujours les impressionnants massacres de cerfs.

— Et où loge M. Tellier?

— Je l'ignore.

— Nos appartements?... Ma chambre... celle de votre père?

— Elles sont transformées en dortoirs.

— La salle à manger?

— Est le réfectoire, naturellement.

— Les salons?

— Salles de jeu ou de repos.

— Mon Dieu!... mon Dieu!... que vous envie d'être insensible!

L'actrice levait des bras pathétiques et prenait le ciel à témoin.

— Insensible, je ne le suis pas, lança Adeline avec défi. Je me réjouis, au contraire, que des centaines de gosses puissent, à tour de rôle, jouir de ces grandes pièces, de ces vastes couloirs, de ces pelouses, de ces bois, de tout cet espace qui n'était dévolu, jadis, qu'à la seule fillette que j'étais et plus tard au seul couple que vous formiez avec mon père.

— Vous êtes bien impertinente, siffla Diana. Je croyais, en vous gardant ici, avoir une compagne plus compréhensive et plus tendre.

Adeline n'avait qu'une hâte: fuir entre le ciel d'argent et les étangs d'argent, entre les bouleaux déjà squelettiques ou les sapinières compactes.

— A ce soir, madame, je vous souhaite un après-midi de trêve, puisque votre nuit a été mauvaise.

Elle passa la porte et Diana de Morogue se demanda si le soir même

Sylvère Tellier accompagnerait Lina jusqu'à la Commanderie.

~ ~ ~

Un son de trompe retentit au croisement des routes. Diana, qui savait que le docteur devait venir, mais qui s'était gardé d'en avertir sa belle-fille, descendit pour accueillir l'arrivant.

Coiffée d'un diadème, chaussée de bottines de velours nacarat, elle se drapait dans un manteau de pourpre. Elle avait réduit son emphatique pansement du matin à ce qu'on appelle autour d'un doigt, « une poupée ».

L'auto stoppa enfin dans la cour et Claude Margerie se trouva nez à nez avec la princesse rouge. Il n'en parut guère ému et s'inclina sur la main offerte à ses lèvres, pendant que Diana murmurait:

Je jouissais en paix du fruit de ma sagesse, Mais un trouble importun vient depuis quelques jours interrompre le cours... Un songe! Me devrais-je inquiéter d'un songe?

— Tiens! C'est Athalie qui me reçoit, dit le docteur sur un ton dont il atténuait l'ironie, car Nanette apparaissait, maniant son balai, au second plan, dans l'embrasure d'une porte.

(A suivre.)

# REFLETS DE LA VIE DU PAYS

## LA VILLE

### A LA COLLEGIALE

#### Premier concert d'automne

Grâce à l'organiste de notre Collégiale, qui cherche inlassablement à faire connaître au public des musiciens de qualité, nous avons eu la bonne fortune de passer le premier concert d'orgue de l'automne à l'écoute d'une personnalité de premier plan, Heinrich Funk, organiste du Fraumünster de Zurich. Ce musicien est connu loin à la ronde; soliste de manifestations importantes, salle Pleyel à Paris, avec la Philharmonique et la radio belges, jouant souvent en Allemagne et sous la baguette de R. Kubelik, de Hans Rosbaud, etc., ce brillant interprète des grands maîtres de l'orgue vint donc en notre Collégiale, le 25 octobre.

Son jeu puissant, d'une onctuosité fermée, s'affirma dès l'interprétation de Toccata, Fugue et Chaconne de Buxtehude. Dans les deux Chorals de J.-S. Bach, la ligne mélodique dévotionnellement suivie, était chantante et expressive; qu'il intime appel dans le premier, quelle allégresse, quelle gratitude, dans le second!

Dans la magnifique Fugue sur le nom de B.A.C.H., la ferveur et l'admiration immenses de Schumann à l'égard de Bach, s'étalèrent tout au long de l'ouvrage, et M. Fink leur donna un relief admirable. Contrastant avec originalité avec cette fugue, le Canon en si mineur, du même compositeur, gai, parfois malicieusement, plein d'esprit et de fantaisie, avait beaucoup d'agrément.

De Max Reger, l'organiste de Zurich joua Toccata et Fugue en ré, y apportant une grande force expressive, des élans souvent grandioses.

C'est par quelques pages de César Frank, que se termina cette très riche heure de musique dominicale. Les chœurs, souvent plus profanes, d'ailleurs que religieux, de la musique de Frank, ont un meilleur, une séduction rare; l'interprète nous les détailla avec une précision sans sécheresse, un toucher délicat et sensible, qui nous laissent de durables et vivifiantes impressions.

M. J.-C.

### AU LYCEUM DE NEUCHÂTEL

#### Exposition Dora Lauterburg

Bien brèves étaient les expositions féminines du Lycéum! Heureusement, décision a été prise de les prolonger. C'est ainsi qu'on pourra voir cette dernière semaine d'octobre et trois jours en novembre trente œuvres de Mlle Dora Lauterburg.

Parmi les artistes, femmes émérites de Berne, Mlle Lauterburg occupe une place éminente. Si, par le passé, elle a brossé des huiles énergiques et chatées, elle offre de sa production récente des dessins, des aquarelles, des craies grasses et des crayons de couleur, paysages, portraits, fleurs où la sérénité s'allie à la fraîcheur. Les sujets commandent la technique, et sont d'une grande variété, allant d'un printemps tout blanc à une opulente ferme aux ombres denses, d'une évocation de Sion en verticales audacieuses à un jardin de Sierre d'une dynamique composition, à des fleurs et des fruits au fin coloris. Mais tant de diversité réclame une attention patiente, dont on est récompensé: une artiste fière et probe, restée très jeune d'esprit, vous est révélée dans sa délicatesse et son humour.

## M. Petitpierre a voté à Neuchâtel



M. Max Petitpierre, conseiller fédéral, a accompli son devoir électoral à Neuchâtel, au cours de ce dernier week-end.

## VAL-DE-TRAVERS

### FLEURIER

#### « L'homme au parapluie » par le Centre dramatique romand

(c) La saison théâtrale s'est ouverte, à la salle Fleurisia, samedi soir. Sous les auspices des « Compagnons du théâtre et des arts », le Centre dramatique romand jouait « L'homme au parapluie », trois actes de W. Dindler et W. Morum, adaptés par Pol Quentin dans un décor de Jean Thoois, réalisée selon la maquette de Jean-Jacques Gut.

Les amateurs d'énigmes policières ont été émus à souhait. L'inspecteur Martin s'est évertué à dénouer l'imbroglio de la mort d'une femme, dans une maison où vivaient son mari, sa demoiselle de compagnie et sa soubrette, avec le flegme et la courtoisie prêtes aux détectives de Scotland Yard dans les romans à succès.

Accessoire imprévu du policier, un parapluie, objet d'autant plus pittoresque qu'il avait l'air de narguer le ciel d'une pure nuit d'octobre.

Paul Ichac a été un fin limier du commencement à la fin. Il eut le don de mettre à fleur de peau aussi bien les nerfs de ses partenaires que ceux du public.

Nanine Rousseau a fait une composition de classe et Jane Rosier a donné en nuances un rôle fait pour elle. Quant à Jean Vigny, dont c'était la première apparition sur scène à Fleurier, il a su rendre, avec beaucoup de vérité, les aspects psychologiques du personnage qu'il incarnait.

Le nombreux public qui assistait au spectacle a, à plusieurs reprises, chaleureusement applaudi les artistes en témoignage de satisfaction.

Un seul regret: le plateau a été quelque peu exigü pour un décor dont l'inspirateur aurait pu tirer tout autant d'effet en lui donnant un peu moins de volume.

## VIGNOBLE

### SAINT-BLAISE

#### Dans les sociétés locales

(c) L'assemblée administrative d'automne de l'Association des sociétés locales s'est tenue vendredi dernier, à la salle de Justice, sous la présidence de M. René Guéret. Une quinzaine de sociétés étaient représentées. Les rapports d'activité du président et du secrétaire-caissier furent adoptés. Le bureau de l'association fut confirmé pour un an, soit MM. René Guéret, président; Fernand Monnier, vice-président; Claude Zwiackler, secrétaire-caissier. Une proposition du bureau fut admise de réduire de 5 à 4 fr. la cotisation annuelle. Enfin il fut donné connaissance du tableau des manifestations locales pour l'hiver prochain, sous réserve de ratification par le Conseil communal.

## AUX MONTAGNES

### LA CHAUX-DE-FONDS

#### Le centenaire du cercle de l'« Union »

(c) Fondée le 10 octobre 1859, la société philanthropique « L'Union », dont le but est la recherche du bien, a célébré samedi son centenaire. Une première assemblée réunit les membres au cours de l'après-midi, sous la présidence de M. Emile Matthey. Puis, sans précédent dans les annales du cercle, M. Oscar Lambelet, membre du cercle depuis soixante-sept ans, domicilié actuellement à Fribourg, et dont le centenaire a été fêté en septembre dans cette ville, était présent. Comme il convient, M. Lambelet fut l'objet de touchantes attentions de la part de ses amis de la Chaux-de-Fonds. Le soir, un dîner groupant plus de trois cent cinquante personnes eut lieu dans la grande salle de l'ancien stand, sous le majorat de table de M. François Roulet. Au cours de la soirée, plusieurs discours illustrèrent ce jubilé et rendirent hommage à l'activité de la société. Prenant notamment la parole: MM. Edgar Hippenmeyer, président du centenaire, M. Jean Haldmann, préfet des Montagnes, et M. Adrien Favre-Bulle, conseiller communal.

### La Cp. P.A. 101 licenciée

(c) La Cp. P.A. 101, qui a séjourné pendant deux semaines à la Chaux-de-Fonds, a été licenciée samedi matin. Un travail très utile a été accompli pendant cette période par nos soldats, chargés de la protection civile.

### Bel anniversaire

(c) Le club d'accordéons « La Ruche » a célébré samedi soir, à l'ancien stand, son 25ème anniversaire. Au cours d'une cérémonie très simple, M. Henri Gertsch, président, a rappelé les différentes étapes du club. Des souvenirs ont été remis de la part de sociétés amies. Le nombreux public présent applaudit le concert que donneront ensuite la société jubilaire, le club d'accordéons « Patria » et la musique « La Lyre ».

## Communiqués

### Grande revue de magie à Bienne

Le grand illusionniste Kalanag, présent à sa revue de magie, les 28, 29 et 30 octobre, à Bienne. Il possède, avec Gloria de Vos, une troupe de variété de tout premier ordre. Sa formule actuelle combine habilement les attractions spécifiques de l'illusionnisme — pratiqué de main de maître — avec le train rapide d'un spectacle de variétés bien rodé et sans bavures. Le spectacle offre un régal complet des grands classiques de l'illusionnisme: manipulation, numéros horribles, multiplications des liqueurs et autres boissons à partir de l'eau, la grande gamme des escamotages suivant une progression très étudiée. Et un finale d'une étourdissante virtuosité.

# Les grands travaux des C.F.F. pour faciliter le transport des automobiles par les tunnels du Simplon et du Gothard

Notre correspondant de Berne nous écrit:

Malgré une concurrence qui n'est pas toujours favorable à l'économie générale, le rail et la route, plus exactement le chemin de fer et l'automobile font parfois bon ménage. Nous en avons eu la preuve lors d'un récent voyage de presse qui nous permit de constater l'effort des C.F.F. pour améliorer, à tous égards, les transports d'automobiles par les tunnels du Simplon et du Gothard.

toutes opérations comprises, le voyage durait quatre heures!

On juge aussi les taxes trop élevées, bien qu'en 1952, elles aient été ramenées de 43 à 38 fr. et que, dès 1955, le conducteur soit transporté gratuitement.

Pour remédier à ces inconvénients, les C.F.F. ont mis à l'étude, en 1954 déjà, un projet qui plaçait à Iselle et non plus à Domodossola les installations de chargement et de déchargement. Ainsi, on épargnerait aux voitures quelque 20 kilomètres à ciel ouvert et le conducteur pourrait se

Les travaux coûteront un peu plus de 1,100,000 fr. Ces frais sont à la charge des C.F.F.

A Iselle, il s'agit de construire neuf dans un terrain escarpé. On évite d'éviter, une route d'accès, assurée de passage, une route d'accès d'automobiles, l'une formée des voitures déchargées et qui doivent être dédouanées, l'autre comprenant les voitures pour lesquelles sont remplis les formalités douanières et qui vont être chargées.

Une large chaussée raccorde les nouvelles installations de la gare à la route du Simplon. Ce sont les C.F.F. encore qui paieront la facture, soit 1,177,000 fr. Ainsi, dès la fin du mois prochain, si tout va bien, une rame de wagons spéciaux pourra transporter jusqu'à 20 voitures par le tunnel du Simplon. Elle circulera, selon l'horaire normal, douze fois par jour, dans chaque sens, entre 6 h. 15 et 22 h. 05. Lorsque le volume du trafic l'exigera, à l'heure de pointe, le débit moyen atteindra 90 autos par heure, ce qui est appréciable, si l'on tient compte des formalités obligatoires au passage de la frontière.

Mais surtout, le temps et le prix du transport sont réduits. Le voyage ne durera que 45 minutes, et la taxe tombera, pour les petites voitures, à 27 fr., et à 32 fr. pour les grandes. En outre, tous les occupants seront transportés gratuitement.

Voilà sans doute de quoi satisfaire les automobilistes.

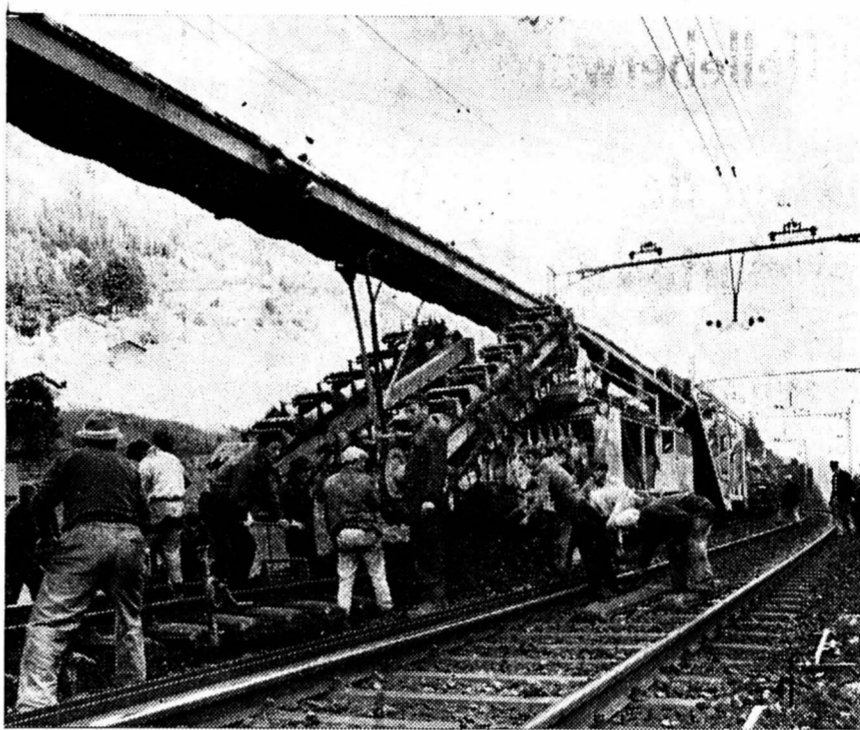
Les C.F.F. entendent aussi assurer un trafic plus fluide entre Göschenen et Airolo. Le nombre des voitures automobiles chargées sur rail est sensiblement plus élevé sur la ligne du Gothard que sur celle du Simplon. Comme il faut agrandir la gare de Göschenen qui voit passer chaque jour plus de 170 trains (contre 61 en 1938), la direction du 2ème arrondissement a inscrit dans son projet la construction d'un quai pour automobiles de 200 mètres de long sur 10 de large. Il ne sera donc plus nécessaire d'utiliser les quais de bord pour le chargement et le déchargement, qui se feront désormais en dehors de la circulation des trains.

Les installations nouvelles ont exigé le percement d'une seconde galerie souterraine, ouverte à côté du tunnel, et qui le rejoint, par un tracé élévé, après 220 mètres.

Les travaux d'extension dans leur ensemble, qui comprennent encore la construction d'un quai intermédiaire avec passage sous-voies, sont évalués à 16 millions et demi environ. Sur cette somme, quelque 6 millions sont consacrés aux installations pour automobiles.

Les intéressantes explications de MM. Marguerat et Merz, directeurs du 1er et du 2ème arrondissement, et la visite des travaux, nous ont convaincu du soin que mettent les C.F.F. à répondre aux demandes d'une clientèle toujours plus nombreuse, mais qui, d'autre part, leur fait concurrence toujours plus forte.

Le voyage fut aussi l'occasion de constater combien les chemins de fer italiens font diligence pour aménager les lignes d'accès au Simplon et à la ligne du Gothard. Ce sera le sujet d'un prochain article.



Une machine géante servant à nettoyer le ballast vient d'être mise en action sur la ligne du Gothard. Avancé sur les rails, cette machine extrait le ballast de la voie sur une profondeur de 60 cm. Celui-ci est ensuite transporté vers un système de claies qui éliminent les pierres usées. Après quoi le ballast est remis sur la voie par la même machine.

on ne se doutait guère que ce trafic d'un genre nouveau prendrait un tel développement. En 1950, 5523 autos avaient traversé le Simplon dans les deux sens et leur nombre s'est élevé à 20,995 l'an dernier.

Or, si les conducteurs sont parfois bien contents de pouvoir confier leur véhicule au rail, ils se plaignent souvent des conditions de transport. A les entendre, chargement et déchargement prennent trop de temps, faute d'installations suffisantes. Ces critiques ne manquent point de pertinence — et l'administration des C.F.F. l'admet — si l'on songe que la voiture amenée sur le quai de Brigue ne peut reprendre la route à Domodossola que deux heures plus tard, dans les cas les plus favorables. Il est arrivé que,

remette au volant dès la sortie du tunnel.

Mais il faut attendre quatre ans l'agrément du gouvernement italien. On a donc pu se mettre à l'ouvrage d'un côté comme de l'autre de la frontière.

L'expérience a montré la nécessité de séparer nettement les installations nécessaires au transport des automobiles et celles qui sont réservées au chemin de fer. C'est pourquoi, en gare de Brigue, on construit le nouveau quai avec ses voies d'accès en dehors de la gare des marchandises où se trouve l'actuelle rampe de chargement. Une fois les travaux terminés, les diverses manœuvres seront grandement simplifiées, d'où un appréciable gain de temps. Comme les contrôles de police et de douane se feront à Iselle, les automobilistes n'auront plus aucune formalité à remplir à Brigue. Le passage sous-voies a été prolongé, assurant ainsi la liaison entre le quai des automobiles et la gare, en particulier avec le buffet.

## Nouvelles économiques et financières

### BOURSE

#### (COURS DE CLOTURE)

ZURICH	
OBLIGATIONS	23 oct. 26 oct.
3 1/2 % Féd. 1945, déc.	103.- d 103.- d
3 1/2 % Féd. 1946, avril	102.- d 102.- d
3 % Féd. 1949	98.10 d 98.10 d
2 1/2 % Féd. 1954, mars	95.- d 95.10
3 % Féd. 1955, juin	98.25 98.-
3 % C.F.F. 1938	98.75 98.65

ACTIONS	
Bque Pop. Suisse (p.s.)	1165.- 1185.-
Union Eques Suisses	2486.- 2500.-
Société Banque Suisse	1890.- 1895.-
Crédit Suisse	1850.- 1880.-
Electro-Watt	1825.- 1825.-
Interhandel	3400.- 3406.-
Motor-Colombus	1430.- ex 1428.-
Indelec	900.- 920.-
Italo-Suisse	765.- 790.-
Réassurances Zurich	2340.- 2365.-
Winterthur Accid.	830.- 835.-
Zurich Assurances	4210.- 4225.-
Secur	1260.- 1285.-
Aluminium	3925.- 3975.-
Bally	1350.- d 1425.-
Brown Boveri	3115.- 3115.-
Flecher	1505.- d 1510.-
Lonza	1455.- 1466.-
Nestlé	2025.- 2065.-
Nestlé nom.	1325.- 1340.-
Sulzer	2580.- 2600.-
Baltimore	183.50 191.-
Canadian Pacific	115.50 116.-
Pennsylvania	70.50 72.75
Aluminium Montréal	141.50 145.-
Italo-Argentina	40.75 48.-
Phillips	75.- 74.-
Royal Dutch Cy	175.- 177.50
Bodec	76.75 80.-
Stand. Oil New-Jersey	200.50 202.-
Union Carbide	579.- 588.-
American Tel. & Tel.	341.- 342.50
Du Pont de Nemours	1108.- 1124.-
Eastman Kodak	391.- 396.-
General Electric	391.- 392.-
General Motors	227.- 234.50
International Nickel	416.- 426.-
Kennecott	400.- 405.-
Montgomery Ward	214.- 216.-
National Distillers	134.- 137.50
Allumettes B.	117.50 d 118.-
U. States Steel	420.- 437.-

BALF	
Ciba	6475.- 6475.-
Sandoz	6725.- d 6799.-
Gelgy, nom.	9425.- 10000.-
Hoffm.-La Roche (b.j.)	17900.- 18500.-

LAUSANNE	
B. C. Vaudoise	875.- 875.-
Crédit Foncier Vaudois	830.- 825.-
Romande d'Electricité	522.- 522.-
Ateliers constr. Vevey	640.- 630.- d
La Suisse-Vie	4800.- o 4475.-

GENÈVE	
ACTIONS	
Amerosec	158.- 159.-
Bque Paris Pays-Bas	300.- 304.-
Charmilles (Atel.)	910.- 900.-
Physique porteur	775.- 780.-
Sécheron porteur	510.- 512.-
S.K.F.	301.- 301.-
Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise	

### Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	
Banque Nationale	700.- d 700.- d
Crédit Fonc. Neuchât.	640.- d 640.- d
La Neuchâteloise s.g.	1460.- o 1450.-
Ap. Geordy Neuchât.	220.- o 220.-
Châbl. Elec. Cortaillod	16100.- o 16100.-
Châbl. et Tréf. Cossonay	4700.- d 4800.-
Chaux et Cim. Suls	2575.- d 2575.-
Ed. Dubied & Cie S. A.	1900.- o 1850.-
Ciment Portland	6600.- d 6600.-
Etablissement Perrenoud	480.- o 480.-
Suchard Hol. S.A. «A»	495.- 510.-
Suchard Hol. S.A. «B»	2550.- d 2650.-
Tramways Neuchât.	550.- d 550.-
Sté Navigation lacs	
Nitel-Morat, priv.	65.- d 65.-

OBLIGATIONS	
Etat Neuchât. 2 1/2 1932	97.- 97.- o
Etat Neuchât. 3 1/2 1945	101.- d 101.- d
Etat Neuchât. 3 1/2 1949	101.- d 101.- d
Com. Neuch. 3 1/2 1947	99.- d 99.- d
Com. Neuch. 3 1/2 1951	96.- d 96.- d
Ch.-de-Pds 3 1/2 1948	99.- d 99.- d
Le Locle 3 1/2 1947	99.50 99.- d
Forc. m. Chât. 3 1/2 1951	97.- d 85.- d
Elec. Neuch. 3 1/2 1951	94.50 d 94.- d
Tram. Neuch. 3 1/2 1946	98.- d 98.- d
Chocob. Klaus 3 1/2 1938	99.75 d 99.75 d
Paillard S.A. 3 1/2 1948	99.75 d 99.75 d
Suchard Hol. S.A. 1953	96.- d 96.- d
Tabacs N.Ser. 3 1/2 1950	99.- d 99.- d
Taux d'escompte Banque Nationale	2 %

Billets de banque étrangers	
du 26 octobre 1959	
	Achat Vente
France	85 85
U.S.A.	4.31 1/2 4.35 1/2
Angleterre	12.10 12.30
Belgique	8.55 8.75
Hollande	114 116
Italie	68 1/2 71
Allemagne	102.50 105
Autriche	16.65 16.95
Espagne	7 7.30

Marché libre de l'or	
Pièces suisses	29.75 / 30.75
françaises	30.25 / 31.25
américaines	39.50 / 40.50
lingotes	7.80 / 8.10
(Cours communiqués sans engagement par la Banque cantonale neuchâteloise)	4890.- / 4930.-

Indice suisse des actions	
Valeur boursière en pour-cent du capital-actions versé 1959	
GROUPE	16 oct. 23 oct.
Industries	713.4 705.3
Banques	353.1 351.2
Sociétés financières	414.0 404.1
Sociétés d'assurances	779.3 764.3
Entreprises diverses	205.2 205.4
Indice total	552.4 545.3

Emprunts de la Confédération et des C.F.F.	
Valeur boursière en % de la valeur nominale	
98.02	98.14
Rendement (d'après l'échéance)	
3.17	3.16

## LOUIS DE FUNÈS

SUITE DE LA QUATRIÈME PAGE

Il faut reconnaître que Louis de Funès est un personnage difficile. Son emploi dépend de la fantaisie des auteurs. Peu de pièces, en effet, exigent un fantaisiste aussi... jouant, de Funès a pourtant joué de multiples personnages, dans plusieurs genres. Il dut cependant attendre « Un cheveu sur la soupe » et « Ni vu ni connu » pour obtenir un premier rôle. Jusqu'en 1957, il se promena d'un théâtre à l'autre, en n'ayant pour gain-pain qu'un cachet de radio et quelques scènes dans des films comiques.

Trop rapidement, les metteurs en scène m'ont catalogué comme un comique difficile à employer. Maintenant, je me rattrape un peu, tant au cinéma qu'au théâtre. « Oscar » est mon premier grand succès. Et, pourtant, la pièce n'a pas été écrite pour moi, contrairement à ce que l'on pense généralement. Toutefois, Louis de Funès a ajouté quelques scènes à la pièce de Claude Magnier. La séquence de mime sur le canapé est une invention de Louis de Funès qu'il s'emploie à perfectionner chaque soir. Mais lorsque je lui ai demandé d'où il tenait l'idée de ces mimiques, Louis de Funès a souri.

— Je tiens cela de ma mère! Et l'imitation que j'en donne est bien pâle comparée à la réalité. Ma mère avait cette habitude de bouger sans cesse. Même en parlant, elle battait l'air, se touchait le visage, comme j'essaie de le faire. En fait, c'est elle qui, sans le vouloir, est à la base de mon personnage, de ma personnalité tout entière.

Louis de Funès est tout de même un peu déformé par son personna-

ge. Il a cet air de famille qu'il avoue d'ailleurs en s'amusant. A aucun moment, il ne reste statique. Ses mains vont et viennent continuellement. Le cinéma l'a lancé et, maintenant, il peut avoir accès à tous les rôles comiques. Il prévoit même de devenir metteur en scène au début de l'an prochain. Il montera un film « Le grand restaurant », il sera acteur, scénariste, « gagman » et metteur en scène. Cela nous promet un beau succès, surtout si ce film est de la même veine que « Les belles buccantes », qui la censure a interdit dans notre canton.

Et pourtant ce film n'a rien de méchant, me dit-il encore. C'est la suite des fameux « Branquignoles » qui furent un des grands succès du cinéma français d'après-guerre.

Pour son premier passage en Suisse, Louis de Funès a laissé un souvenir excellent. C'est un comique de grande classe que nous nous réjouissons de revoir à Neuchâtel.

R. JI.

## Contre la toux!

### Un bon remède vaut bien... une grimace

# Bell

fait entrer dans la danse ses spécialités d'hiver !

**MARDI** Boudin frais, saucisse grise (Blut- und Leberwürste)

**JEUDI et SAMEDI** Saucisse au foie truffée (Trüffelleberwurst)

Saucisse de Francfort (Frankfurterli)

Tête marbrée à la langue (Zungenpresskopf)

et la fameuse terrine

# Bell

Au service de votre charme



Séduisant modèle. Coupé dans une très jolie batiste.

Coloris :  
blanc - lilas  
blanc - aqua  
blanc - jaune

Tailles 40 à 48

**21<sup>50</sup>**

**CHEMISE 7/8**

en tissu nylon imprimé. Se fait en blanc-rose et blanc-ciel.

Tailles 40 à 46

**26<sup>50</sup>**

**AU LOUVRE**  
*La Nouveauté S.A.*  
NEUCHÂTEL

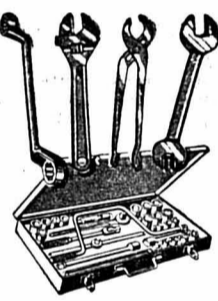


7 novembre

**LOTÉRIE ROMANDE**

Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, Chèques postaux IV. 2002

Outillage de qualité



**Perceuses électriques**  
à partir de Fr. 73.-

**Beck & Co**  
PESEUX

Quincaillerie de la Côte  
Place de parcage devant nos magasins

A vendre une **guitare** pour débutant, et deux **cours d'allemand** disques ou livres. Adresser offres écrites à E. I. 9779 au bureau de la Feuille d'avis.



BURGER & JACCOBI  
SABEL  
SCHMIDT - FLOHR  
BLUTHNER  
BECHSTEIN  
GROTRIAN STEINWEG  
FORSTER  
STEINWAY & SONS  
SCHIMMEL  
RIPPEN  
ZIMMERMANN

Pianos neufs à partir de Fr. 2030.-  
Grandes facilités de paiements  
LOCATION VENTE ÉCHANGE



**HUG & CO**  
MUSIQUE, NEUCHÂTEL

Votre **électricien**



**Vuilliomonet**  
& C<sup>o</sup>. S.A.  
ELECTRIQUES  
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL  
TÉL. 5 17 12 GRAND'RUE 4

**Véhicules à moteur**

A vendre d'occasion

« **Studebaker** »

en bon état, modèle 1948, 14 CV., 4 portes, 1500 fr. Tél. (038) 5 35 81.

Belle occasion

« **Vespa** » GS

18.000 kilomètres, avec 2 casques et manteau, en parfait état, 1200 fr. comptant, avec plaque et assurances payées jusqu'à fin décembre 1959, qu'à fin décembre 1959. Tél. 5 56 22.

A vendre auto

« **Opel** »

1951, coffre arrière, bon état, 600 fr. Demander l'adresse du No 9785 au bureau de la Feuille d'avis.

Très belle occasion  
« **Dauphine** »

1957, très soignée, à vendre pour cause de départ, avec plaque et assurance. Prix avantageux. Tél. (039) 5 27 82.

A vendre

« **Austin** » 6 CV

excellent état de marche, assurances et plaques payées jusqu'à fin 1959. Fr. 1000.-, Tél. 6 36 72, le soir.

« **Peugeot** » 203 7 CV, 1957, 4 portes, grise, toit ouvrant, moteur révisé.

« **Ford Taunus** » 15 M 8 CV, 1956, noire, intérieur drap et simili, soignée.

« **Opel Record** » 8 CV, 1955, 2 portes, drap, bons pneus, soignée.

Paiements différés : par banque de crédit. Présentation et démonstration sans engagement. Demandez la liste complète avec détails et prix à l'agence Peugeot pour la région :

**J.-L. SEGESSEMANN**  
GARAGE DU LITTORAL  
NEUCHÂTEL, début route des Falaises  
Tél. 5 99 91 Pierre-à-Mazel 51

Habits pour homme

complets, manteau, taille 48, coupe moderne, parfait état. Tél. 5 35 80.

A vendre

machine à tricoter

« Busch » simple fonture. Tél. 5 60 85 entre 18 et 19 heures.

**LARD MAIGRE**

salé et fumé super-qualité

**Boucherie R. MARGOT**

Vente au comptant



**31<sup>80</sup>**

box noir semelle de caoutchouc



**39<sup>80</sup>**

cuir crispo noir ou brun mode

**J. Kurth**  
S.A.

Seyon 3

NEUCHÂTEL

La colle **SCOTCH** colle tout - et comment !



Nouveau!  
le petit tube  
Fr. -.90

Le nom de SCOTCH et le motif écosais sont des marques déposées de la Minnesota Mining and Manufacturing Company, Saint Paul 6, Minnesota.

Cellpack S.A., Wohlen (AG)

Une spécialité de fromage\*  
de l'Emmental pour  
les repas, les invitations  
et les pique-niques



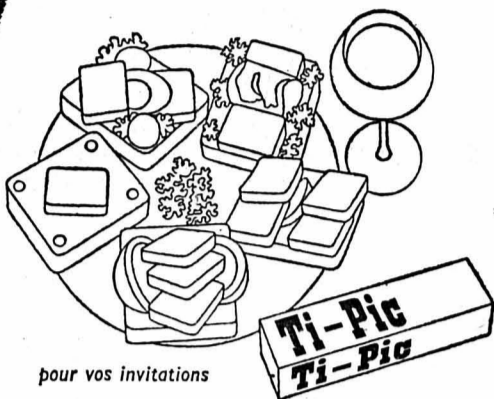
Schweizer Emmentaler  
Emmental fond  
Produit Suisse

Un emballage de conception nouvelle,  
pratique et hygiénique!  
Pas de déballage laborieux!  
Vous coupez directement, à travers  
l'emballage, le morceau que vous  
voulez. Partager est désormais facile!  
Et les tranches, coupées nettes,  
se présentent de façon alléchante.



Un couvercle protecteur, appliqué  
sur la tranche, ferme hermétiquement  
la barre entamée. C'est ainsi que  
le délicieux Ti-Pic reste longtemps  
d'une exquise fraîcheur.

\* fromage fondu



pour vos invitations

Roethlisberger & Fils SA, Langnau, fabrique des spécialités de fromage Tigre

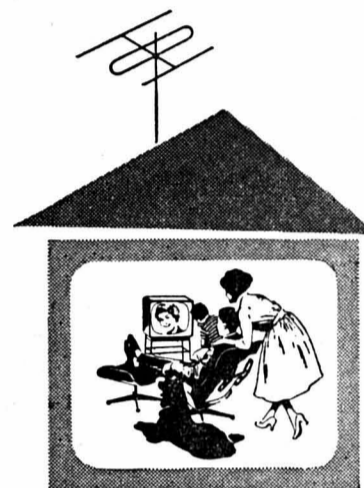


8-10	complet
11-13	complet
14-16	complet
17-18	complet
19-20	complet
21-22	complet
23-24	complet
25-26	complet
27	complet

Pro Radio-Télévision

Votre place de théâtre à domicile!

Le téléthéâtre présente un attrait tout particulier car la télévision dispose de moyens techniques qui conviennent admirablement à la mise en scène des meilleures pièces d'auteurs contemporains tels que Frisch, Dürrenmatt et Thornton Wilder. La prise de vue replace l'acteur au centre de l'action. Elle souligne par des gros plans le jeu du regard, les expressions du visage, les attitudes et les gestes. Sans quitter votre foyer, vous êtes le spectateur le plus près de la scène. Rien ne vient altérer votre plaisir qui est complet. La télévision divertit et informe. La télévision vous apporte le spectacle du monde à domicile. La télévision offre à chacun ce qui l'intéresse.



TELEVISION

...un cadeau pour toute la famille

Machines à coudre  
d'occasion

- 1 « SINGER » portable avec pied zigzag 195.-
- 1 « HELVETIA » meuble noyer, comme  
comme neuve . . . . . 290.-
- 1 « ELNA » I . . . . . 250.-
- 1 « ELNA » supermatic de démonstration,  
Fr. 200.- de rabais
- 1 meuble avec zigzag . . . . . 290.-

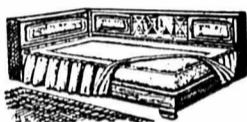
Toutes ces machines sont ven-  
dues avec garantie à partir de 20.- par  
mois

G. Dumont  
Epancheurs 5 - Tél. 558.93  
NEUCHÂTEL

Poussette

« Wisa-Gloria », gris clair,  
en parfait état, à vendre,  
100 fr. Tél. 6 44 11, Co-  
lombier.

CROIX  
en bois sculpté  
(orme, noyer, érable,  
prunier, palafitte)  
LIBRAIRIE DE  
L'ORATOIRE 3  
Mlle Jacob



DIVANS-LITS

avec matelas à ressorts  
et protège-matelas  
Garantie 10 ans

Fr. 175.-

TAPIS BENOIT

Mallefer 25 - Tél. 5 34 69  
Livraison franco

Petits brûleurs à mazout

« MICROTERM »  
pour chauffage central de un à douze radiateurs,  
s'adaptant à toute chaudière. Représentant-instal-  
lateur : G. Luthy, tél. 5 25 96.

Belle maculature à vendre

à l'imprimerie de ce journal



Cirez sans  
vous  
baisser

En pressant le sachet  
plastique, faites  
tomber sur le sol  
quelques pois de cire  
NOXON extra-dure.

A l'aide d'une brosse  
à récurer entourée  
d'un chiffon, vous éta-  
lez la cire NOXON  
en une pellicule  
résistante, qui reluit  
en moins de rien.

Un seul sachet  
vous suffit  
pour un ap-  
partement  
de 3-4  
pièces.  
La fine  
pellicule de  
cire est si  
résistante qu'elle  
peut être plusieurs  
fois rafraîchie  
au chiffon humide et  
lustrée à nouveau

grâce à

NOXON

cire spéciale extra-dure  
en sachet plastique  
à Fr. 1.95

BON pour cirer toute une  
chambre gratis! Veuillez  
m'envoyer gratuitement  
un échantillon de cire spé-  
ciale extra-dure NOXON

FAN \_\_\_\_\_  
Mme/Mlle \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_

Adresser comme imprimé à  
Henkel & Cie S.A., Pratteln/BL



Pour passer  
confortablement  
vos premières heures  
matinales

Douillet  
Chaud  
Léger

PEIGNOIR

en laine des Pyrénées  
forme classique bordé tricot  
nouveaux coloris

55.-

Autres modèles depuis 45.-

Rayon confection  
1er étage

armourins  
neuchâtel

Miele

c'est une Question  
de qualité

« Tout ce qui brille n'est pas d'or » ;  
et tout spécialement dans le domaine  
des machines à laver. C'est pour-  
quoi il vaut la peine de consulter  
d'abord MIELE.

Renseignements et démonstration  
par:

Charles Waag, 4 et 6, Pierre-à-Mazel, NEUCHÂTEL. Tél. (038) 5 29 14

UNE AFFAIRE

Garniture pour enfant  
chemise et culotte

en coton interlock rouge ou jaune

4 à 12 ans

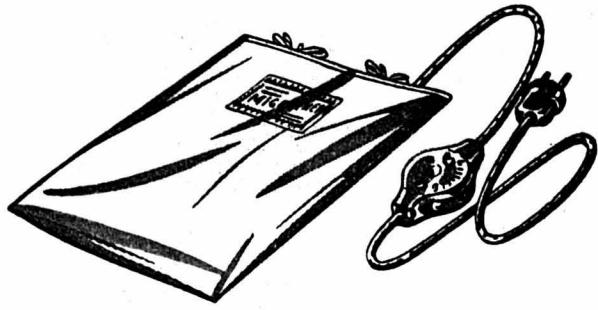
150

La parure

AVEC RISTOURNE

La Cité  
ST HENRI Neuchâtel SA MAIRIE



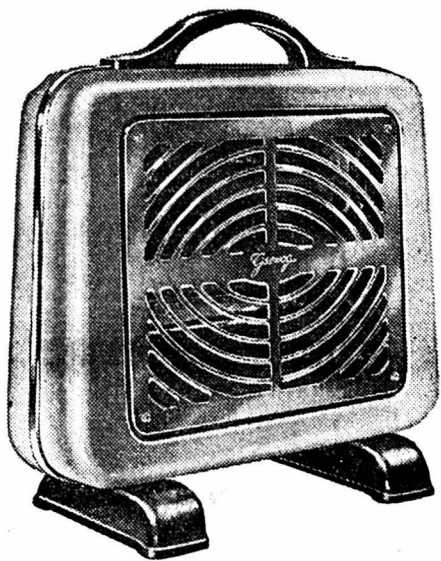


## Coussin électrique

le dispensateur de chaleur pour malades et bien portants, avec protection contre l'humidité, garniture de molleton solide, housse de coton blanc amovible et lavable. Câble de 2 m. environ, avec prise, commutateur à 3 positions, coupe-circuit thermique automatique, modèle approuvé par l'A.S.E., déparasité, 220 volts, 60 watts. Garanti 1 année contre tout défaut de fabrication ou de matériel.

(13-8-3)

16 50

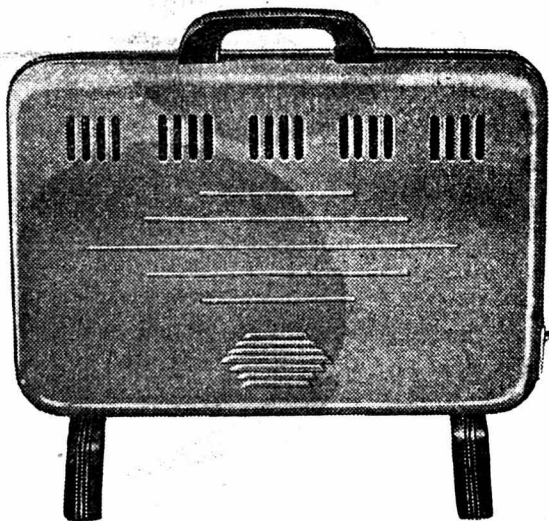


## Radiateur électrique

Chauffage réglable. Laque marbrée résistant à la chaleur. Modèle approuvé par l'A.S.E. Poignée et pieds en matière pressée. Article de première qualité. 220 volts, 1200 watts, diverses teintes.

(13-8-4)

22 50

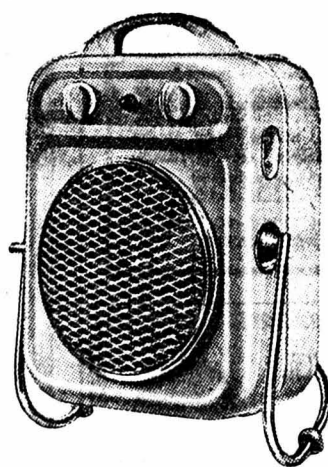


## Paroi chauffante MIO THERM

Commutateur à trois positions, 400/800/1200 watts, article de fabrication suisse, modèle approuvé par l'A.S.E. Thermolaquage en couleur, avec câble et prise (terre).

(13-8-5)

49.-



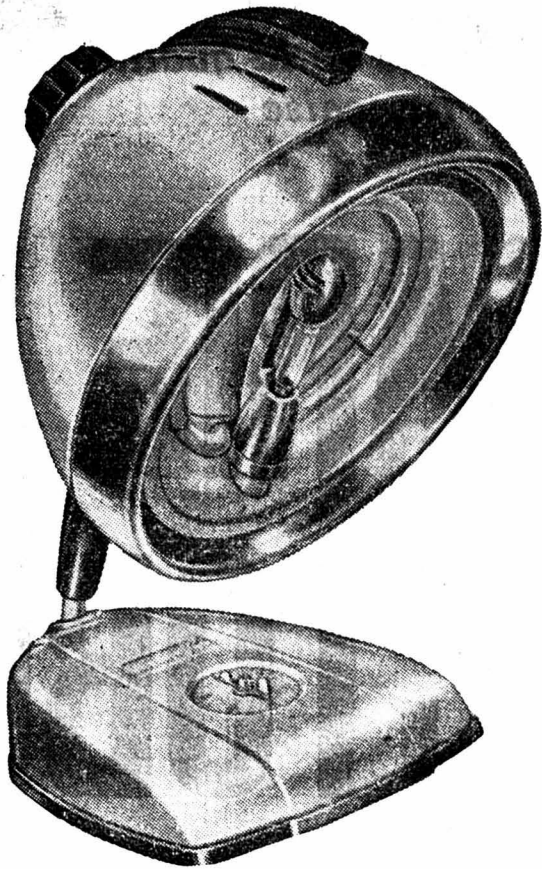
## Radiateur électrique avec ventilateur

chauffage sur 3 pos. 400/800/1200 watts, 220 volts, ventilateur à 3 vitesses, avec câble de 3 pôles, 3 m. de long. Garantie 2 ans, contrôle par l'A.S.E.

(13-8-6)

79.-

# De bons amis pour la mi-saison et l'hiver !



Soleil,  
chaleur,  
bien-être  
sur désir grâce à

## ASTRALUX

la lampe à rayons ultra-violet et  
infra-rouges combinés

Les deux modèles sont munis d'une minuterie encastrée. La lampe de quartz à haute pression est en pur cristal de roche et les rayons infra-rouges peuvent être dispensés seuls ou accompagnés des ultra-violet. 1 an de garantie. Approuvés par l'A.S.E.

### Modèle Super

Modèle de table, belle présentation, puissant rayon d'action. 570 watts, lampe de quartz: 180 watts.

(13-11-11)

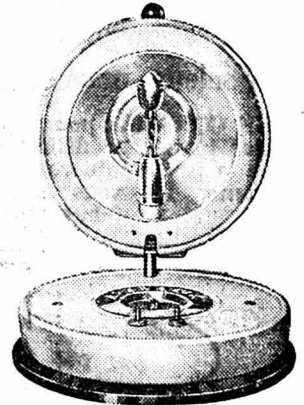
169.-

### Modèle portatif

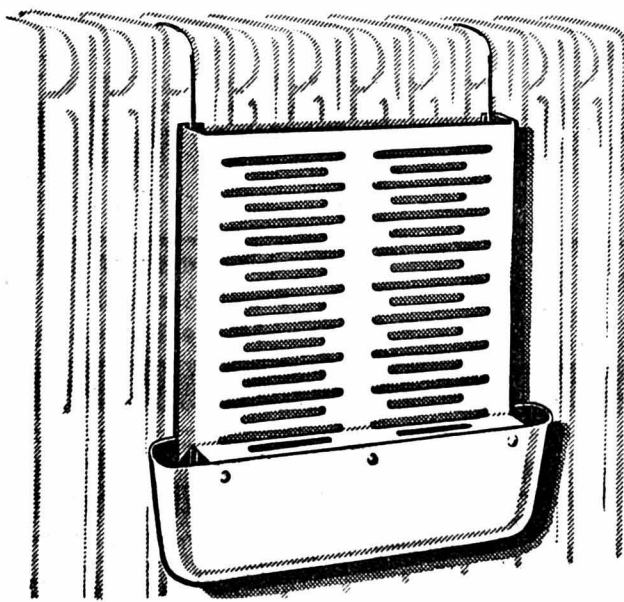
Modèle pliable, peut être posé sur un meuble ou suspendu à un crochet. 340 watts, lampe de quartz: 120 watts.

(13-11-10)

95.-



## Pas de chauffage central sans humidificateur !



Un air trop sec ne convient pas à notre organisme. Un humidificateur adapté à chaque radiateur de chauffage central rend à l'air sa teneur normale en humidité et contribue largement au bien-être quotidien.

### Humidificateur

en aluminium, inoxydable teinte crème, thermolaqué, avec double buvard et deux crochets de suspension, article de fabrication suisse.

(10-31-3)

5.75

### Buvards

doubles, pour humidificateurs

(10-31-4)

la pièce

-45

# MIGROS

toujours du nouveau -  
toujours avantageux

En vente au **MARCHÉ-MIGROS**

### Lits doubles

comportant 2 divans métalliques superposés, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressort (garantis 10 ans), 90x190 cm., à enlever pour

**Fr. 295.—**

Expédition gratuite  
Maison du Confort, rue Henri-Grandjean 7, Le Locle. Tél. (039) 5 34 44.

### 50 tapis

190 x 290 cm., bouclé, fond rouge ou vert, 60 fr. pièce. Même article 160 x 240 cm., 40 fr. pièce.

W. KURTH  
avenue de Morges 9, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66.

### DUVETS

Offre à saisir: piqué plat, chaud, très apprécié, Fr. 48.— Autre modèle à partir de Fr. 40.—

**TAPIS BENOIT**  
Malléfer 25 - Tél. 5 34 69  
Livraison franco

**Pour nouveau-né**  
joli petit berceau en paille, garni. Fr. 35.—  
Tél. 5 35 80.

A vendre, pour cause de double emploi, très beau

### STUDIO

Prix avantageux. S'adresser à Hugentobler, Maladière 18, entre 18 h. 30 et 20 heures.

### Grand choix de cuivres et d'étains

à vendre, G. Etienne, bric-à-brac, Moulins 13.

Jolie

### CAGE

pour canaris, hauteur 57, largeur 31, profondeur 35 cm., état de neuf, 60 fr.; trois cages plus petites. Tél. 5 63 19.

### RADIO

à l'état de neuf, à vendre. Tél. 5 36 44 entre 18 h. 30 et 19 h. 30.

### AVIS DIVERS

**VEUF**  
sérieux, dans la soixantaine, ayant place stable et habitué à une vie de famille, désire faire la connaissance d'une dame ou demoiselle, afin de rompre sa solitude; mariage pas exclu. Ecrire sous « Frédéric », Secrétariat des Amis du jeune homme, Neuchâtel, Sablons 47.

### PRÊTS

Service de prêts S. A.  
Tél. (021) 22 52 77  
Lucinge 6, Lausanne

A la mode cet hiver

Les tresses Chanel

M. Huguenin  
Broderie  
Sous les Arcades

## hôtel le Home

Chambre et pension au mois

Dès novembre au 15 mars

**ARRANGEMENTS SPÉCIAUX**

Avenue de la Gare — Tél. 5 18 34

### CAPITOLE - BIENNE

Mercredi 28, jeudi 29 et vendredi 30 octobre, 20 h. 15,

### DEMAIN GRANDE PREMIÈRE

de la  
**super-revue de magie**  
du grand illusionniste

## KALANAG

« Sim-Sala-Bim 1959 »

### GLORIA DE VOS un spectacle de feu

comme vous n'en avez jamais vu et à ne pas manquer!!!

Places: Fr. 4.60 à 10.75 impôt compris, chez SYMPHONIA S. A., Bienne  
Tél. 3 71 21

On apprécie particulièrement les hors-d'œuvre de la Cave neuchâteloise

### AIGUISAGE DE PATINS

Pour Fr. 1.50 vos patins seront soigneusement aiguisés. S'adresser le soir entre 8 et 7 heures, à Denis Borel, Meuniers 5 ou 7a, Peseux.

## Les Halles

— Le centre gastronomique —

Vos escargots sont vraiment délicieux, nous dit-on souvent...

UN CONSEIL: pour savourer et apprécier toute leur délicatesse, servez-vous de la petite cuillère, bannissez la fourchette, ils vous sembleront encore meilleurs.

ne t'en fais pas on va ça à taper

à la CARROSSERIE SCHOELLY  
PORT D'HAUTERIVE  
Tél. 5 93 33

## ÉCOLE TAMÉ Tél. 5 18 89

Cours de commerce  
Secrétariat - Sténodactylo

nouveaux locaux: 10, avenue de la Gare

Vous présente dès aujourd'hui

**MARDI, à 20 h. 30**

MERCREDI } matinées à 15 heures  
JEUDI }

un film de

## JULIEN DUVIVIER

dialogué par

## HENRI JEANSON

d'après le roman de Jacques Robert

*Le triomphe de la qualité française*

# MARIE OCTOBRE

### Centre du réseau de la Résistance...

Il y a parmi nous un traître!...  
Il y a parmi nous un Judas!...  
Qui a dénoncé le réseau « Vaillance » à la Gestapo?  
Il faut venger la mémoire du commandant Castille

## 9 hommes... 2 femmes... 90 minutes de suspense!

Tous les soirs à 20 h. 30

SAMEDI ET DIMANCHE  
2 matinées à 15 h. et 17 h. 30  
Mercredi prochain à 15 h.

FAVEURS SUSPENDUES

DÈS 16 ANS

## CINÉMA PALACE

Tél. 5 56 66



NOUS VOUS PRIONS INSTAMMENT DE NE PAS DÉVOILER A VOS AMIS LE DÉNOUEMENT DU FILM  
MERC!

Couture  
Pour vos robes, tailleurs, manteaux, une nouvelle adresse:  
**Mme J. MOERLINI**  
Couturière diplômée, faubourg de l'Hôpital 29  
NEUCHÂTEL

Etudiante en lettres  
donnerait leçons de français. Surveillance des devoirs; 4 fr. l'heure. — Adresser offres écrites à L. O. 9760 au bureau de la Feuille d'avis.

REPARATIONS DE CHEMISES  
Confection de beaux cols, même sans étoffe de rechange. Courts délais de livraison  
**TIP-TOP CHEMISERIE**  
rue du Concert, chalet vis-à-vis de la « Feuille d'avis », NEUCHÂTEL

**TEINTURERIE DU BASSIN**  
NEUCHÂTEL  
Nettoyage à sec  
Rue du Bassin 2 Tél. (038) 5 25 52

**SOCIÉTÉ DANTE ALIGHIERI**  
Jeudi 29 octobre 1959 à 20 h. 15 au Musée des beaux-arts  
**CONFÉRENCE EN FRANÇAIS**  
par M. T.-R. Castiglione professeur à Genève  
«LÉONARDO, GÉNIE UNIVERSEL» avec projections  
Gratuite pour les membres Non-membres Fr. 1.20 Invitation cordiale à tous

**Ouverture de la patinoire:**  
samedi 31 octobre, à 9 heures

## Légumes avantageux!

**Choux-fleurs** . . . le kg. **1.—**  
**Laitue** . . . . . le kg. **-.70**  
**Epinards** . . . . . le kg. **-.50**

**Poireaux blancs** le kg. **1.—**  
**Fenouils** . . . . . le kg. **-.85**  
**Doucette** . . . . . les 100 g. **-.30**  
**Racines rouges cuites** . . . le kg. **-.50**

Un rayon de soleil chez vous...

**Œillets d'Italie** les 8 pièces **1.—**

# MIGROS

DÈS CE SOIR EN GRANDE PREMIÈRE  
JACQUES SERNAS  
ET UNE POIGNÉE DE BRAVES DU GÉNÉRAL DE CASTRIES DANS UN EXPLOIT SURHUMAIN

# L'ENFER DE BIEN PHU

RANDOLPH SCOTT  
**TEMPÊTE SUR LA PLAINE**  
UN WARNERCOLOR D'AVENTURES DU MOUVEMENT COMME RAREMENT

# LES ÉLÉMENTS DÉPÊCHES

## AU SÉNAT FRANÇAIS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Si M. Mitterrand est mis en cause, il ne se fera pas faute de répondre dans cette hypothèse, on peut attendre à une confrontation passionnante, encore que, soulignons-le, le Sénat soit une maison de bonne compagnie où l'on n'a guère l'habitude de laver son linge sale ni à la tribune ni même dans les couloirs.

### Le maréchal Juin prend position

La seconde raison qui peut conduire à une «passionalisation» du dialogue sénatorial découle des remous que constitue à provoquer dans les milieux politiques la déclaration de Gaulle sur l'autodétermination. Une prise de position très importante a été enregistrée hier et c'est celle du maréchal Juin dont on peut dire qu'il s'est publiquement rangé parmi les opposants à la politique algérienne du président de la République. Etudiant le texte de Gaulle, le vainqueur de Cassino en a conclu la conclusion suivante: «Le droit à l'autodétermination, a-t-il écrit dans le journal "l'Aurore", a ranimé l'espoir dans le camp des rebelles.»

Cette affirmation préemptoire a fait, on s'en doute, une impression considérable dans les milieux politiques et comme le maréchal Juin avait toujours fait preuve jusqu'ici d'une très grande confiance au général de Gaulle, son revirement en a aussitôt pris un relief extraordinaire.

L'Élysée ne s'est pas ému cependant de cet état du maréchal Juin. L'opinion publique pas davantage, il faut en convenir son intérêt se portait bien plus sur le prochain mariage du shah d'Iran que sur les cheminement compliqués d'une politique algérienne pour laquelle, à l'occasion du référendum,

### Une millionnaire sans domestique

La reine du roulement à billes est morte à New-York, comme une pauvre, au milieu d'œuvres d'art

NEW-YORK (A.C.P. - Reuter). — Mme Lillian Timken, 78 ans, a été trouvée morte, la semaine dernière, dans son appartement de vingt-quatre pièces de la Cinquième-Avenue, à New-York. Des œuvres d'art d'une valeur inestimable s'étaient dispersées dans les pièces. Les riches tapisseries, les tableaux de Rembrandt, de Rubens, disparaissaient sous d'épaisses couches de poussière. De magnifiques sculptures étaient enfouies sous les toiles d'araignées.

Mme Timken vivait en recluse dans son immense appartement, depuis la mort de son mari en 1949, M. William Timken, qui est mort à 83 ans. C'était un magnat du roulement à billes. A sa mort, ses biens avaient été évalués à 6.500.000 dollars.

Mme Timken avait congédié tous les domestiques au lendemain de la mort de son mari, c'est-à-dire il y a dix ans, et s'était isolée du monde extérieur. Sa mort a été découverte par son neveu, M. David Guyer, qui, inquiet de ne pas l'entendre répondre au téléphone, s'est rendu à l'appartement de la Cinquième-Avenue. La vieille dame était morte depuis quarante-huit heures.

### Le pseudo-gouvernement algérien dément une information de Tass

MOSCOU (A.F.P.). — Dans une dépêche datée du Caire, l'agence Tass a diffusé hier matin le texte d'une «déclaration officielle du gouvernement provisoire de la République algérienne», selon laquelle le G.P.R.A. est prêt à donner l'ordre à l'armée de libération de cesser les hostilités si le gouvernement français, pour sa part, est disposé à arrêter les opérations militaires en Algérie.

«Si la France ne donne pas son consentement à cette déclaration, la responsabilité de la continuation de la guerre en Algérie incombera entièrement au gouvernement français.»

### Démenti

TUNIS (Reuter). — Le porte-parole officiel du prétendu «gouvernement provisoire algérien» a démenti lundi l'information diffusée par l'agence Tass. Il a ajouté que cette information était «dénuée de tout fondement.»

Par la suite, Tass a prié les rédactions d'annuler son information...

## Les enseignements des élections fédérales

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

### Conseil national

Parti du travail: 63.488 suffrages de listes. Deux élus. MM. Jean Vincent, cumulé, sortant, 15.925 suffrages; Roger Daflon, député, nouveau, 7917. Viennent ensuite: MM. Théodore de Felice, 7816, et Etienne Lentillon, 7734 suffrages.

Parti socialiste: 38.125 suffrages de listes. Un élu. M. Georges Borel, sortant, 9556 suffrages, cumulé. Viennent ensuite: MM. André Chavanne, 5175, et Robert Gindrat, avec 4595 suffrages.

Parti radical: 64.157 suffrages. Trois élus. MM. André Guinand, sortant 8382 suffrages; François Revaclier, sortant, 8230; Alfred Borel, sortant, 8226. Viennent ensuite: MM. Walter Borner, 7109, et Gilbert Duboule, 7104 suffrages.

Parti libéral: 36.948 suffrages de listes. Un élu. M. Olivier Reverdin, sortant, 9809. Viennent ensuite: MM. Roger Audéoud, 8739, et Jacques Vernet, 8322 suffrages.

Parti indépendant chrétien-social: 41.879 suffrages. Un élu. M. Charles Primborgne, sortant, 5854 suffrages. Viennent ensuite: MM. Jean Babel, 5254, et Maurice Pugin, 4939 suffrages.

### Conseil des Etats

Sont élus: MM. François Perréard, radical, sortant, 12.733 suffrages. Victor Gautier, libéral, sortant, 12.534 suffrages.

### Brefs commentaires

D'un de nos correspondants de Genève: Tard dans la soirée, on a connu lundi les résultats complets et détaillés des élections fédérales dans le canton de Genève.

Comme nous l'avions laissé prévoir, la répartition provisoire est devenue définitive. Les radicaux, toutefois, ne doivent qu'à 112 électeurs de conserver leurs trois sièges. Les chrétiens-sociaux ont donc été très près de leur ravir un.

Les sept conseillers nationaux sortants qui acceptaient une nouvelle candidature ont tous été réélus. Le huitième député genevois à Berne sera M. Roger Daflon, communiste, secrétaire régional particulièrement dévoué à la défense des petites gens.

Individuellement, M. Jean Vincent obtient — grâce au cumul — le plus grand nombre de voix. Le leader communiste est suivi, à cet égard, par M. Olivier Reverdin, libéral, qui obtient un brillant succès personnel d'estime, et qui est de tous les candidats du canton celui qui a recueilli le plus de voix d'autres partis que le sien.

Chez les socialistes, le conseiller actuel, M. Georges Borel, n'aurait vraisemblablement pas résisté sans le cumul «officiel» dont il a bénéficié à la popularité qu'ont marquée de nombreux citoyens à son colistier, M. André Chavanne, professeur.

Les six radicaux auraient sans doute obtenu tous leurs totaux records de suffrages nominatifs si les bulletins imprimés par leur parti avaient porté deux fois leurs noms. Notons que l'ordre dans lequel viennent MM. Guinand, Revaclier et Alfred Borel n'est pas celui auquel avaient accoutumé de précédents scrutins.

Grâce aux voix éparses que leur ont apportées les bulletins panachés dénombrés lundi, les radicaux ont finalement repris aux communistes le «challenge» plus fort. Ils obtiennent 669 suffrages de listes de plus que le parti du travail.

Au Conseil des Etats, les candidats nouveaux (un socialiste et un chrétien-social) obtiennent moins de la moitié des voix qui ont largement confirmé le mandat de MM. Perréard et Gautier.

### Dans le canton de Vaud

Les partis bourgeois ont consolidé leurs positions

De notre correspondant de Lausanne: Hier à midi, tous les résultats des élections au Conseil national dans le canton de Vaud étaient connus. Les suffrages de listes se répartissent ainsi: P.O.P. 116.746, socialistes 306.580, radicaux 314.653, agrariens 92.844, chrétiens-sociaux 52.542 et libéraux 146.489. Sont élus: MM. Louis Gulsan, sortant,

### Conseil national

Parti du travail: 63.488 suffrages de listes. Deux élus. MM. Jean Vincent, cumulé, sortant, 15.925 suffrages; Roger Daflon, député, nouveau, 7917. Viennent ensuite: MM. Théodore de Felice, 7816, et Etienne Lentillon, 7734 suffrages.

Parti socialiste: 38.125 suffrages de listes. Un élu. M. Georges Borel, sortant, 9556 suffrages, cumulé. Viennent ensuite: MM. André Chavanne, 5175, et Robert Gindrat, avec 4595 suffrages.

Parti radical: 64.157 suffrages. Trois élus. MM. André Guinand, sortant 8382 suffrages; François Revaclier, sortant, 8230; Alfred Borel, sortant, 8226. Viennent ensuite: MM. Walter Borner, 7109, et Gilbert Duboule, 7104 suffrages.

Parti libéral: 36.948 suffrages de listes. Un élu. M. Olivier Reverdin, sortant, 9809. Viennent ensuite: MM. Roger Audéoud, 8739, et Jacques Vernet, 8322 suffrages.

Parti indépendant chrétien-social: 41.879 suffrages. Un élu. M. Charles Primborgne, sortant, 5854 suffrages. Viennent ensuite: MM. Jean Babel, 5254, et Maurice Pugin, 4939 suffrages.

### Conseil des Etats

Sont élus: MM. François Perréard, radical, sortant, 12.733 suffrages. Victor Gautier, libéral, sortant, 12.534 suffrages.

### Brefs commentaires

D'un de nos correspondants de Genève: Tard dans la soirée, on a connu lundi les résultats complets et détaillés des élections fédérales dans le canton de Genève.

Comme nous l'avions laissé prévoir, la répartition provisoire est devenue définitive. Les radicaux, toutefois, ne doivent qu'à 112 électeurs de conserver leurs trois sièges. Les chrétiens-sociaux ont donc été très près de leur ravir un.

Les sept conseillers nationaux sortants qui acceptaient une nouvelle candidature ont tous été réélus. Le huitième député genevois à Berne sera M. Roger Daflon, communiste, secrétaire régional particulièrement dévoué à la défense des petites gens.

Individuellement, M. Jean Vincent obtient — grâce au cumul — le plus grand nombre de voix. Le leader communiste est suivi, à cet égard, par M. Olivier Reverdin, libéral, qui obtient un brillant succès personnel d'estime, et qui est de tous les candidats du canton celui qui a recueilli le plus de voix d'autres partis que le sien.

Chez les socialistes, le conseiller actuel, M. Georges Borel, n'aurait vraisemblablement pas résisté sans le cumul «officiel» dont il a bénéficié à la popularité qu'ont marquée de nombreux citoyens à son colistier, M. André Chavanne, professeur.

Les six radicaux auraient sans doute obtenu tous leurs totaux records de suffrages nominatifs si les bulletins imprimés par leur parti avaient porté deux fois leurs noms. Notons que l'ordre dans lequel viennent MM. Guinand, Revaclier et Alfred Borel n'est pas celui auquel avaient accoutumé de précédents scrutins.

Grâce aux voix éparses que leur ont apportées les bulletins panachés dénombrés lundi, les radicaux ont finalement repris aux communistes le «challenge» plus fort. Ils obtiennent 669 suffrages de listes de plus que le parti du travail.

Au Conseil des Etats, les candidats nouveaux (un socialiste et un chrétien-social) obtiennent moins de la moitié des voix qui ont largement confirmé le mandat de MM. Perréard et Gautier.

### Dans le canton de Vaud

Les partis bourgeois ont consolidé leurs positions

De notre correspondant de Lausanne: Hier à midi, tous les résultats des élections au Conseil national dans le canton de Vaud étaient connus. Les suffrages de listes se répartissent ainsi: P.O.P. 116.746, socialistes 306.580, radicaux 314.653, agrariens 92.844, chrétiens-sociaux 52.542 et libéraux 146.489. Sont élus: MM. Louis Gulsan, sortant,

## Les photos de la lune

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le développement et le tirage des photographies ont été effectués automatiquement à bord de la M.A.S. et la transmission des signaux reproduisant les images de la lune a été faite à l'aide d'un système radio-technique spécial. Ce système a assuré simultanément la transmission des renseignements sur les mesures scientifiques prises et sur la définition des coordonnées de l'orbite.

Il a mesuré également la transmission à partir de la terre «d'ordres» commandant le travail de la M.A.S. L'appareillage de télévision a permis la transmission en «demi tons» avec une haute efficacité.

Les premières photographies de la face inconnue de la lune seront publiées le 27 octobre avec les descriptions nécessaires, dans la «Pravda» et les «Izvestia» et ultérieurement dans des publications scientifiques.

### Des noms pour les cratères et les chaînes

Afin de donner des noms aux cratères, aux chaînes et autres particularités de la face inconnue de la lune, l'Académie des sciences de l'U.R.S.S. a créé une commission spéciale.

Ainsi, dans l'hémisphère sud de la face cachée de la lune se trouve un cratère de 100 km. de diamètre, auquel les savants soviétiques ont donné le nom de Tziolkovski, «le père de l'astronautique russe». Ce cratère comporte un pic central.

Au nord de l'équateur lunaire, presque à la limite de la partie visible et de la partie invisible de la lune, se trouve un autre cratère, avec pic central, qui a été baptisé cratère Lomonossov, en l'honneur du grand savant russe du XVIIIème siècle. Un autre cratère portera le nom de Joliot-Curie. Au sud de ces cratères, plus près de l'équateur, s'étend une chaîne de montagne, à laquelle on a donné le nom de «Soviétique».

A la limite de la face cachée de la lune, dans l'hémisphère sud, se trouve une «mer» qui a reçu le nom de «Mer du rêve». Les photographies prises par «Lunik» donnent une image complète de la «Mer du sud», dont on connaissait une certaine partie, mais la partie la plus importante est située sur la face cachée de la lune.

### Premières images télévisées

Un visage rond, blafard, qui depuis l'origine des temps regarde les espaces infinis par deux prunelles mortes, telle est la première impression produite par la photographie de la face invisible de la lune diffusée la nuit dernière par l'agence Tass.

Les téléopérateurs soviétiques ont eu hier soir la primeur de cette photo sensationnelle prise par «Lunik III».

La photographie elle-même n'est pas tout à fait nette. Cependant on distingue assez nettement, dans l'immense disque blême, une vingtaine de taches sombres de dimensions inégales et réparties par groupe de trois ou quatre, surtout dans la région sud-ouest.

Les deux grandes taches que l'on a entrevues dans la nuit dernière, au nord de l'équateur lunaire, sont deux cratères, dont l'un est plus grand que l'autre. Le plus grand cratère est celui de Tziolkovski, qui a 100 km. de diamètre. Le plus petit cratère est celui de Joliot-Curie, qui a 10 km. de diamètre.

pourrait comparer aux yeux de ce visage apparaissent isolées au nord-ouest et au nord-est du globe lunaire. La légende de la photographie qui contient déjà une nomenclature complète en russe et en anglais de ces espaces vierges jusqu'au 7 octobre dernier, les appelle: «Mer de Moscou» et «Mer de Humboldt».

Le communiqué de l'agence Tass a ajouté que les données scientifiques recueillies dans l'espace par la M.A.S. sont en cours d'examen.

Au cours de sa première révolution la M.A.S. a prouvé qu'il a été possible d'assurer avec succès le vol de l'engin sur une orbite complexe, calculée à l'avance, que le problème de l'orientation d'une fusée dans l'espace a été résolu, qu'une liaison radio-télégraphique et la transmission d'images télévisées a été réalisable à une distance cosmique, qu'une image de la face lunaire jusqu'à présent inconnue a pu être obtenue ainsi que diverses autres données scientifiques.

Le 27 octobre, poursuit le communiqué, la station interplanétaire se trouva à 17 h. (G.M.T.) à 484.000 km. du centre de la terre. Ses coordonnées par rapport à la surface terrestre seront de 38 degrés 06 minutes de longitude ouest et de 6 degrés 30 minutes de latitude nord.

Une analyse des caractéristiques de l'orbite de la M.A.S. montre que la station fonctionnera pendant une période d'environ six mois à dater du jour de son lancement à laquelle on ajoutera de onze à douze révolutions autour de la terre, après quoi elle entrera dans les couches denses de l'atmosphère terrestre où elle se consumera.

### ITALIE

Encore un incident au congrès démocrate chrétien

FLORENCE (A.F.P.). — Un vif incident entre deux parlementaires a marqué la première partie des débats de la journée du congrès démocrate chrétien. Un député, parlant à la tribune, a accusé un de ses collègues démocrate chrétien d'avoir été parmi les «francs tireurs», qui ont voté contre le gouvernement Fanfani, violant ainsi la discipline de vote. Le député accusé, au lieu de la plus grande confusion, a demandé la parole et a déclaré qu'il exigeait la constitution d'une commission d'enquête. Si l'accusation est fondée, a-t-il dit, il démissionnera du parti, sinon ce sera à l'autre député de démissionner.

### GRANDE-BRETAGNE

Les syndicats veulent agir contre les grèves illégales

LONDRES (Reuter). — Après la grève de remorqueurs du port de Liverpool, des employés des wagons-réverbours, dans les express et des autobus de Sheffield, qui ont déclenché des grèves illégales, les chefs syndicalistes anglais ont décidé lundi d'agir contre la vague de grèves organisées à l'insu ou contre le gré des Trade Unions.

La commission des finances et des problèmes généraux du congrès des syndicats britanniques s'est réunie lundi à Londres afin d'ouvrir une enquête sur ces arrêts de travail illégaux qui frappent des milliers d'ouvriers d'autres corporations les empêchant ainsi de gagner leur vie, puisqu'ils ne sont pas intéressés directement à ces conflits de travail.

### JAPON

Ouverture de la conférence du G.A.T.T.

TOKYO (A.F.P.). — La 15ème réunion du G.A.T.T. (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) s'est ouverte lundi à Tokyo en présence de 350 délégués de 33 pays et de nombreux observateurs.

### GENEVE

Trois juges d'instruction s'occupent des aspects de l'énigme du Grand-Saconnex

D'un de nos correspondants: A des titres divers, trois juges d'instruction sont occupés par des aspects de l'énigme du Grand-Saconnex.

M. M. Dimichert, est chargé d'éclaircir la violation du secret professionnel dont se serait rendu coupable un fonctionnaire en faveur d'un journal genevois qui a pu publier les détails du décès du petit Nicolas d'Espine avant même que le magistrat qui allait être chargé de l'enquête pénale ait été mis au courant des faits officiellement. Des journalistes sont appelés à témoigner.

Le second, M. Moriaud, cherche à savoir si oui, lesquels) se sont laissés aller aux voies de fait dont s'est plaint le vétéran de chambre Mario B. Il continue son investigation dans le silence. Il espère recueillir mardi des renseignements qui devraient lui permettre de faire sous peu une déclaration.

Le troisième juge d'instruction, M. Dunand, doyen, s'occupe toujours activement du crime lui-même. Il ne s'est pas encore décidé à organiser la reconstruction de la tragique soirée du 3 octobre avec les survivants du drame. Il applique toujours la procédure non-contradictoire, c'est-à-dire que les parties en cause ne peuvent assister aux interrogatoires et qu'elles n'ont pas le droit de voir les nouvelles pièces qui viennent s'ajouter au dossier.

La Chambre d'accusation devait se prononcer lundi sur l'opportunité de soumettre Mario B. à un examen mental. Elle ne l'a pas fait. Les juges qui constituent cet organisme de surveillance estiment n'avoir pas eu la possibilité d'étudier tous les détails de l'affaire. L'audience est ajournée à vendredi. Mais peut-être d'ici là se sera-t-elle révélée superflue?

### MAROC

Cinq mille personnes frappées de paralysie

RABAT (A.F.P.). — Une intoxication provoquée dans la région de Meknes par une huile de table contaminée par l'orthotriphosphate — produit employé dans les huiles minérales détergentes — a fait à ce jour plus de cinq mille personnes frappées de paralysie, indique-t-on dans les milieux proches de la conférence du bureau européen de l'Organisation mondiale de la santé à Rabat. Aussi le gouvernement marocain vient-il de demander la collaboration de l'O.M.S. pour l'ouverture d'un centre de rééducation pour ces malades.

### ALLEMAGNE DE L'OUEST

A propos du voyage à Paris de M. Adenauer

BONN (D.P.A.). — Sur l'initiative du gouvernement français, le chancelier Adenauer se rendra à Paris cette année encore, et y rencontrera le président de Gaulle. Les milieux gouvernementaux de Bonn déclarent lundi que la date exacte du voyage doit encore être précisée. Mais on ne pense pas toutefois que M. Adenauer aille à Paris avant son voyage à Londres pour le 17 novembre. On qualifie également d'improbable à Bonn le voyage de M. Adenauer à Paris immédiatement après ses entretiens avec le premier ministre Macmillan.

### Le brouillard cause nombreux accidents

Plusieurs blessés, dont plusieurs grièvement, sur l'autoroute Francfort - Kassel

FRANCFORT (D.P.A.). — Une vingtaine d'accidents graves de la circulation se sont produits lundi matin par un épais brouillard sur un tronçon relativement court de l'autoroute Francfort-Kassel, sur les pentes du Taunus. Une vingtaine de personnes ont été blessées, dont plusieurs grièvement, dans des collisions mettant aux prises 29 voitures, 14 camions et une moto-cyclette.

Les débris des voitures accidentées encombraient la chaussée, l'autoroute vers Francfort a dû être barrée au départ de Francfort. La visibilité se limitait à 20 ou 30 mètres, la gendarmerie munie de phares rouges et de torches a dû détourner le trafic sur les routes secondaires qui ont été bientôt obstruées. Les dégâts provoqués par ces collisions sont d'ores et déjà estimés à 120.000 marks.

EN FRANCE, on est sans nouvelles depuis jeudi dernier du maire de Senlis (8000 habitants, département de l'Oise). Le maire, M. Jean Davidien, avait été atteint, il y a quelques années, d'une crise de dépression et d'amnésie.

«Il faut que Biaggi, Arrighi, Le Pen, Tizier-Vignancour, répondent de leurs actes devant les tribunaux et les juges, devant les tribunaux du peuple», a déclaré hier M. François Mitterrand.

Les techniciens des télécommunications ont fait grève lundi dans tout le pays. Ils réclament des augmentations de salaires et des «reclassements».

EN BELGIQUE, au cours d'un chahut imprévu, une bande de trois cents étudiants a été dispersée par la gendarmerie à Louvain, dans la nuit de samedi à dimanche. Ils ont déposé des pierres et incendié des panneaux publicitaires. Plusieurs personnes ont été blessées tant du côté de la police que des étudiants.

EN ALLEMAGNE OCCIDENTALE, trois organisations communistes clandestines de Basse-Saxe, qui se donnaient pour objectif une réunification allemande dans le sens du régime de la R.D.A., ont été interdites comme anticonstitutionnelles.

Le F.L.N. a publié une déclaration accusant le M.N.A. d'avoir commis la fusillade de jeudi dernier à Cologne qui coûta la vie à un Algérien, tandis qu'un autre était grièvement blessé.

EN GRANDE-BRETAGNE, l'organe libéral «News Chronicle» a publié lundi

conseiller d'Etat 13.077 voix, libéral; Jacques Chamorel, sortant, libéral, 9967; Georges-André Chevallaz, syndic de Lausanne, nouveau, 22.053, radical; Ernest Pidoz, sortant, radical, 20.517; Edouard Debetz, sortant, radical, 20.476; Alfred Jaunin, sortant, radical, 20.163; Jean-Pierre Praderwand, nouveau, radical, 19.160; Albert Brochon, sortant, agrarien, 7772; Charles Solberger, conseiller d'Etat, socialiste, sortant, 21.568; Pierre Graber, socialiste, sortant, 20.578; Henri Monfrini, socialiste, sortant, 19.584; Richard Bringolf, socialiste, sortant, 19.453; Alix Jaccard, socialiste, nouveau, syndic de Sainte-Croix, 19.099; Armand Forel, popiste, 7989; Paul Frainier, chrétien-social 6826.

Chaque parti a conservé ses sièges (libéraux 2, socialistes 5, radicaux 6, agrariens 1) sauf le P.O.P. qui en a perdu un au profit des chrétiens-sociaux qui retrouvent celui cédé en 1955. Cette défaite popiste est la surprise de la journée, surprise d'autant plus grande que le leader communiste vaudois, M. André Muret, n'est sorti que second derrière le Dr Armand Forel qui devrait, à moins qu'il ne se désiste, ce qui est probable, s'en aller siéger sous la coupole. Autre fait à noter: le succès le plus éclatant a été enregistré par un nouveau, M. Georges-André Chevallaz. Mis à part le parti libéral qui a failli conquérir un troisième siège aux dépens des radicaux — il s'en est fallu de très peu de voix — et le P.O.P. qui a légèrement rétrogradé, les autres partis couchent sur leurs positions. Si l'on ne peut vraiment parler d'un glissement à droite, on peut au moins affirmer que les partis bourgeois ont consolidé leurs positions.

Recul socialiste dans le canton de Berne... Les 33 mandats bernois se répartissent comme suit: radicaux 6 (6), conservateurs chrétiens-sociaux 2 (2), paysans, artisans et bourgeois 11 (11), socialistes 12 (13), Alliance des indépendants 2 (1). Le «Landesring» gagne donc un siège au détriment des socialistes, qui perdent quelque 200 suffrages. (Participation 65 %).

Les différents partis ont recueilli les suffrages suivants lors des élections du Conseil national: radicaux: 916.884 (1955: 969.940), parti des paysans, artisans et bourgeois 1.798.068 (1.926.450), conservateurs chrétiens-sociaux 385.227 (380.782), socialistes 1.017.580 (2.139.790), alliance des indépendants 295.312 (276.477). La nouvelle liste des bourgeois chrétiens, appartenant à la liste des indépendants, a obtenu 65.932 suffrages, et n'a par conséquent pas été prise en considération.

Les noms des élus ne seront probablement connus que mercredi.

... et dans le canton de Zurich (C.P.S.) A Zurich, où 32 mandats étaient à repousser, les radicaux en obtiennent 5 (4), les conservateurs chrétiens-sociaux 4 (4), les paysans, artisans et bourgeois 5 (5), les socialistes 9 (10), les démocrates 2 (2), les indépendants 5 (6), le parti évangélique populaire 2 (1). Radicaux et évangéliques gagnent donc un siège chacun, socialistes et indépendants en perdant un. Le nouvel élu radical est M. Robert Bühler, de Winterthur, qui avait perdu son siège en 1955.

Les suffrages de listes se répartissent comme suit: radicaux de la campagne, 354.342 (306.865); radicaux de la ville, 500.122 (464.440); socialistes, 1.606.253 (1 million 675.804); démocrates, 336.412 (374.423); évangéliques, 315.798 (284 mille 414); chrétiens-sociaux, 725.710 (668.088); parti du travail, 162.424 (160.419); indépendants, 879.523 (953.812); paysans, artisans et bourgeois 847.971 (821.364).

Dans le canton de Vaud Les partis bourgeois ont consolidé leurs positions

De notre correspondant de Lausanne: Hier à midi, tous les résultats des élections au Conseil national dans le canton de Vaud étaient connus. Les suffrages de listes se répartissent ainsi: P.O.P. 116.746, socialistes 306.580, radicaux 314.653, agrariens 92.844, chrétiens-sociaux 52.542 et libéraux 146.489. Sont élus: MM. Louis Gulsan, sortant,

### AVIS TARDIFS

Demain: mercredi, à 15 heures, au FOYER DE L'ERMITAGE

### Rencontre des personnes âgées

Causerie par M. Marc DuPasquier, pasteur, et musique (duo de clarinettes)

Dienstag den 27. Oktober, um 20 h. 15

### Cinéma de la Côte, Pesex

Der grandiose österreichische Jagd-Natur- und Spielfilm in herrlichen Farben... Deutsch gesprochen

### ECHO DER BERGE

(Der Förster vom Silberwald)

### Etude sanitaire du lac de Neuchâtel

Le public est avisé qu'un bateau de la S.N.L.N.M. stationnera, pour des sondages, à divers endroits du lac le 27 octobre 1959, de 7 h. à 21 h. environ. Le chimiste cantonal.

### Dr Jean Tripet

CERNIER DE RETOUR

### THÉÂTRE

Ce soir et demain soir à 20 h. 15 Productions Herbert LES POSSÉDÉS d'ALBERT CAMUS d'après Dostoevsky Location: AGENCE STRUBIN, librairie Raymond, tél. 5 44 66 2me spectacle de l'abonnement On cherche pour tout de suite ou pour époque à convenir vendeuse très capable, connaissant à fond la bonneterie et la confection.

**27**  
**octobre**

**Aujourd'hui**

**SOLEIL** Lever 07.01  
Coucher 17.19

**LUNE** Lever 01.25  
Coucher 14.58

**AU JOUR LE JOUR**

**Le complexe de l'auto**

L'homme, qui a domestiqué le cheval, n'a pas encore dompté l'automobile. A part quelques chevaux emballés, les cavaliers, pendant trois mille ans, ont réussi à maîtriser leur monture. L'automobile paraît échapper au contrôle de l'automobiliste. Plus exactement: la machine, agissant sur quelques points vulnérables de l'esprit, affole, aveugle ou exténue son maître, et fait de l'automobiliste, généralement contre son gré, un inconscient, un rêveur éveillé, un surhomme et parfois un assassin.

L'hebdomadaire « Les Nouvelles littéraires » vient de consacrer à ce sujet un excellent article. Nous en reproduisons ci-dessous un important passage.

« En achetant sa voiture, l'automobiliste a acheté de même coup le droit de surclasser toute une catégorie de ses semblables: tous ceux qui ont des voitures moins fortes. L'auto n'est qu'une machine, mais c'est la machine du dépassement. Sur la route plus qu'ailleurs, « l'enfer, c'est les autres ». Les autres qu'on efface, à 140, à 180.

Il y a dans chaque individu un principe d'exaspération que la vitesse libère. Tout conducteur est un mythomane en puissance, un rêveur éveillé qui joue sa propre déification. « L'autodéification », si l'on ose dire. Rien n'est plus propre à susciter le mythe du héros qu'un véhicule rapide.

Ainsi ces pères de famille qui défilent sur l'autoroute, l'œil fixe, les mâchoires serrées, talonnés par la haine de celui qui les suit et la peur de celui qui les précède, vivent, sans le savoir, un chapitre de Lautréamont, de Nietzsche ou de Sartre. Et ils en meurent fort bien, continuant à ignorer pourquoi et comment ils meurent.

C'est en vain qu'on multiplie les règlements et qu'on limite la vitesse. Le problème n'est pas sur la route: il est dans ces milliers de têtes envahies à la fois par la rève et l'agressivité.

Et « Les Nouvelles littéraires » de conclure: « Tant que les psychologues ne viendront pas à la rescousse des gendarmes, il y aura des morts sur les routes ».

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## LE RÉGIMENT NEUCHÂTELOIS A MOBILISÉ HIER



En route pour les lieux de stationnement (Press Photo Actualité)

Les troupes régimentaires et les bataillons de fusiliers 18 et 19 et de carabiniers 2 ont mobilisé hier matin dans la région de Colombier pour leur cours de répétition qui durera jusqu'au 14 novembre. Cette mobilisation, contrairement aux précédentes, n'a pas été spectaculaire (il n'y a pas eu de prise des drapeaux), étant donné qu'elle s'est déroulée sous un ciel d'exercice de guerre. Les hommes ont touché le matériel de corps dans des endroits à couvert,

puis, au début de l'après-midi, l'exercice se développait avec le départ des différentes unités en formation de combat, en direction de la Thielle. Plusieurs colonnes ont traversé la ville dans la soirée d'hier.

L'exercice se terminera demain soir, soit au moment où nos soldats auront atteint leurs lieux de stationnement dans le district fribourgeois de la Singine et dans le district bernois de Schwarzenburg.

## FLEURIER

**Chute à la patinoire**

(c) Gilbert Biener, né en 1944, s'est cassé hier le pied sur la patinoire artificielle de Fleurier. Il a été radiographié à l'hôpital, puis a pu être conduit au domicile de ses parents.

**Déraillement**

(c) Lundi, au cours d'une manœuvre, un wagon de marchandise vide a déraillé en gare de Fleurier. Une demi-heure plus tard, le véhicule était à nouveau sur les rails.

**BUTTES**

**Rentrée des classes**

(sp) Après quinze jours de vacances, les élèves du collège primaire sont rentrés en classe lundi matin. Pour remplacer un instituteur valaisain qui avait fait un remplacement de plusieurs mois, il a été fait appel à M. Roland Charrière, étudiant à Fleurier. Quant à M. G. Bouquet, qui enseignera au collège régional de Fleurier, son successeur sera M. Stucki, stagiaire, de Colombier.

**TRAVERS**

**Concert de la société de chant « L'Espérance »**

(c) Dimanche, un nombreux public remplissait le temple. M. Louis Dubois remercia l'auditoire en lui souhaitant une agréable soirée.

Le programme, très varié, débuta par deux chœurs: « Gloire de Dieu » avec accompagnement de piano (M. Perrenoud), dans lequel la belle plénitude des voix se fit remarquer, et « Sanctus », au phrasé difficile.

Le chœur d'enfants, dirigé avec autorité par M. Perrenoud, instituteur, donna « Choral de Bach » puis le « Moulin », chanté avec conviction, et « Berceuse tchèque », interprétée avec beaucoup de sentiment.

Les deux solistes, Mlle Suzanne Perret, violoncelliste, et M. Roger Sommer, pianiste, se produisirent à trois reprises. Ce fut un vrai régal musical d'entendre « Aria » de Bach, « Sonate en mi mineur » de Vivaldi, dans une interprétation très nuancée. Quel plaisir à écouter également « Sonate en la majeur » de Bartók, aux passages si beaux et si évocateurs.

Mlle Perret fut fleurie par une fillette, le lieu du concert ne permettant pas les applaudissements qui auraient été mérités.

« Avant » et « Concertino en fa majeur » de Bréval, aux passages enjoués, le enchanta particulièrement le public.

« L'Espérance » nous régala avec la « Prière des gueux », détaillée avec une grande finesse et des nuances remarquables. « Prière du vigneron », d'inspiration faustique, et « Trois chants de guerre » méritent une mention. Citons le magnifique final donné à l'œuvre de Georges Aeby.

Les deux derniers chœurs terminèrent bien le concert: « Motet » de Nagel et surtout « Fautisme », de M. Cecilio (avec piano) d'une grande beauté.

En résumé, concert intéressant, montrant le talent de deux solistes et la préparation soignée de « L'Espérance » dont le directeur, M. Charles-André Euguenin, mérite des éloges. Quels regrets de ne pas avoir pu aller prendre sous peu congé de ses chanteurs.

## RÉGIONS DES LACS

**ESTAVAYER**

**Les élections au Conseil national**

(c) La participation des Stavaliens aux élections du 25 octobre a été sensiblement plus élevée que dans l'ensemble du canton: 81,6% contre 70,2%. Au reste, le district de la Broye lui-même est le premier des sept, avec 78,5%: les Broyard ont toujours montré le plus grand intérêt pour les questions politiques.

Mais leur district ne vient qu'au 5me rang pour le nombre des électeurs; cela explique la difficulté que leurs candidats éprouvent à se faire élire au Conseil national. Cette fois-ci, l'exemple le plus frappant est celui de M. Gustave Roulin, député conservateur-chrétien-social, qui a obtenu 14.161 suffrages et à qui il en a manqué 448 seulement pour être élu. Il faut savoir qu'Estavayer, où les radicaux et les socialistes réunis ont pourtant la majorité, a donné à M. Roulin 351 voix sur 458 votants. Et cette marque de confiance s'est manifestée aussi dans tout le district, où M. Roulin vient en tête avec 2381 suffrages contre 1526 accordés à M. Max Aebischer, premier classé, et de loin, dans le canton.

Tous les districts, d'ailleurs, ont donné le plus de voix à leurs candidats, qu'ils fussent socialistes, agrariens, radicaux ou conservateurs-chrétiens-sociaux. Ainsi, dans la Broye, M. Losey, de Montet, agrarien, vient avant M. Collard, de Châtel-Saint-Denis, qui a été réélu (543 contre 525); M. Francy, de Cousset, socialiste, a obtenu 648 voix et M. Strelbel, de Fribourg, réélu, 536 seulement; enfin, chez les radicaux, il a manqué à M. Henri Pilonel, banquier à Estavayer, 8 voix seulement pour égaler le conseiller national Pierre Glasson (1152 contre 1160).

Le nombre des suffrages de parti, au chef-lieu, apprend que les conservateurs-chrétiens-sociaux ont regagné du terrain depuis les dernières élections communales: ils en ont totalisé 1513, contre 729 aux radicaux, 718 aux socialistes et 182 aux agraires. On a sorti des urnes 220 listes compactes.

Voici enfin les suffrages nominatifs recueillis à Estavayer par les quatre partis:

conservateurs-chrétiens-sociaux: MM. Roulin, 351; Aebischer (élu), 216; Heren (élu), 205; Hayoz (élu), 162; Clerc, 155; Overney (élu), 140; Gendre, 127.

Radicaux: MM. Pilonel, 157; Pierre Glasson (élu), 126; Gérard Glasson, 96; Karlen, 90; Ballif, 84; Brülhart, 83; Chiller, 77.

Socialistes: MM. Francy, 120; Strelbel (élu), 119; Mauroux, 115; Moser, 94; Joye, 93; Steinhmann, 86; Fürst, 85.

Agrariens: MM. Losey, 50; Kolly, 28; Collard (élu), 25; Gutknecht, 24; Jaquier et Baeriswyl, 19; Frossard, 15.

## AUX MONTAGNES

**LA CHAUX-DE-FONDS**

**Une passante blessée**

(c) Lundi, à 17 h. 50, un automobiliste neuchâtelois qui circulait à la rue du Grenier a renversé une passante, âgée de 25 ans, qui s'élança imprudemment au milieu de la route au moment du passage du véhicule. La passante, souffrant de plusieurs blessures, a été transportée à son domicile.

**Priorité de droite**

(c) Dimanche, vers 20 heures, un automobiliste allemand qui circulait à la rue du Grenier, en n'accordant pas la priorité de droite, est entré en collision avec un jeune motocycliste, domicilié aux Crossettes. Le motocycliste a été légèrement blessé.

## JURA VAUDOIS

**PROVENCE**

**Concours de bétail bovin**

(c) Favorisés par un temps splendide, les différents concours de bétail bovin se sont déroulés à l'entière satisfaction des organisateurs responsables, comme également à celle des agriculteurs éleveurs participants.

Les opérations de pointages ont été faites par les experts Morel, Francillon et Wahlen qui se sont déclarés très satisfaits de la qualité générale du bétail présenté.

Sur la place de concours de Provence, nous avons noté 128 bêtes; sur celle des Rochats, 120 bêtes; alors que les concours des Laureaux et Laurillons rassemblait à Provence 12 bêtes.

Signalons que les nouvelles installations métalliques, démontables, préparées récemment par la Municipalité, ont été déclarées un modèle du genre, et ont donné entière satisfaction sous tous les rapports.

## JURA BERNOIS

**TAVANNES**

**Noces d'or**

(c) M. et Mme Reynold Saunier-Flajg viennent de fêter dans l'intimité de leur famille le cinquantième anniversaire de leur mariage. M. Saunier est le président de la commune bourgeoise.

## CORTEBERT

**Auto contre moto**

(c) Dimanche soir, à 21 heures, un automobiliste, M. E. Rubin, facteur aux Pontins-sur-Saint-Imier, descendant de Courtelary en direction de Cortébert. Arrivé à l'entrée de Cortébert, près du Phôtel de l'Ours, il vit déboucher de droite un motocycliste qui traversa la route pour remonter le vallon. L'automobiliste prit sur la gauche pour l'éviter, mais la collision se produisit. Le motocycliste, M. Adolphe Marti, employé postal à Bienne, domicilié à Sonvilley, fut projeté à terre. Il subit une double fracture à la jambe gauche et dut être hospitalisé. Les dégâts matériels se montent à un millier de francs.

## GRANGES-MARNAND

**Une belle soirée**

(sp) L'Union cadette de garçons de Granges a donné une belle soirée, avec le concours de la Maîtrise lausannoise et le groupe des « Gaulois » de la section de Lausanne. Les nombreuses productions des garçons et des autres ont enchanté les auditeurs.

## PAYERNE

**Une conférence**

(sp) Vendredi soir, les Jeunesses radicales payernoises avaient organisé une conférence à propos de l'Union instrumentale intitulée « Pour et contre les Jésuites », et donné par M. André Gardiol, maître au collège de Payerne et membre des Jeunesses radicales.

On était venu de toute la région pour entendre traiter ce sujet qui intrigue beaucoup de monde; mais cette conférence n'a rien apporté de positif et n'aurait réussi qu'à jeter le trouble dans les esprits.

## DOMMIDIER

**Retour des lutteurs**

(c) Après un mois d'absence et un voyage de 12.000 km., nos lutteurs ont regagné leur village. Une foule nombreuse d'amis et de supporters les attendait. Félicitations et encouragements furent formulés et le verre d'amitié fut offert à l'hôtel de la Gare. Les lutteurs, Camille Godel et Jean-Pierre Schouwey, qui se sont rendus à Téhéran, ont été salués et applaudis par le shah d'Iran en personne. Si les lutteurs de Dommidier ne décrochèrent pas le titre de champion du monde, ils firent néanmoins honneur aux couleurs suisses.

## BALE

**L'affaire de la place des Cordeliers**

**Le peintre et le musicien pratiquement acquittés**

BALE. — On se souvient de l'affaire de la place des Cordeliers de Bâle, qui fit beaucoup parler d'elle. Deux jeunes artistes — un peintre de 27 ans et un musicien de 21 ans — manifestèrent le 29 avril à la place des Cordeliers. Avec accompagnement de musique charivarique, ils exposèrent un tableau que le peintre avait vainement tenté de faire admettre à des expositions. Ce tableau représentait une femme nue crucifiée. La foule s'amassa et la police intervint.

Par la suite, les deux artistes furent condamnés le 19 août par le tribunal correctionnel de Bâle, chacun à dix jours de prison avec sursis pendant deux ans, pour une exposition répétée d'un objet obscène et atteinte à un objet de vénération religieuse. Tous deux firent appel à ce jugement.

La Cour d'appel a relevé les deux condamnés de l'accusation de publication obscène et d'atteinte à un objet de vénération religieuse. Mais elle les a reconnus coupables de scandale sur la voie publique, peine sanctionnée par une amende de police de 30 francs. En vertu de ce jugement, le tableau confisqué a été rendu à son auteur.

## VAL-DE-TRAVERS

**Tribunal de police**

(c) Le tribunal de police du Val-de-Travers a tenu une audience à Motiers lundi, sous la présidence de M. Yves de Rougemont, assisté de M. Robert Pétremand, substitut-greffier.

Quant il était ouvrier dans une ferme au-dessus de Travers, B. H. déroba des clés pour voler environ 50 litres de vin rouge. Sous l'effet de l'alcool, il enfonce une porte et s'empara d'une montre.

B. H. avait été condamné il y a quelques semaines par défaut. Le jugement a été annulé, car il n'avait pas pu se présenter à l'audience pour raison de maladie.

Le tribunal, en raison du concours de délits et de la préméditation, lui inflige quinze jours d'emprisonnement avec sursis pendant 5 ans. Il devra s'abstenir de fréquenter les débits de boissons sur tout le territoire suisse et payer 80 fr. de frais.

## VAL-DE-VALENTIGNEY

**Coup de téléphone mystérieux**

Au début de septembre, le président du Conseil communal de Fleury recevait un coup de téléphone anonyme et injurieux, tant à son adresse qu'à celui de ses collègues.

Il prétend avoir reconnu la voix de E. P. en ligne, mais les autorités ont refusé de lui donner suite. Il a été poursuivi au sujet de la patinoire artificielle et de la musique qu'on y diffuse. Accompagné d'un autre membre du Conseil communal, le président se rendit le soir chez E. P. où, déclara-t-il, il fut fort mal reçu.

La conciliation n'a pas abouti: contre un retrait de plainte le Conseil communal demandait le versement de 100 fr. en faveur de l'hôpital. E. P. a refusé cette proposition affirmant qu'il n'est pas l'auteur du fameux coup de téléphone, car il travaillait dans le canton de Vaud au moment où il fut lancé. Les parties reviendront devant le juge pour administrer des preuves.

## Menaces et ivresse publique

Un domestique des Verrières, A. B. n'avait pas payé son écot dans un café. On voulut lui rentrer en gage son vélo. Cela le rendit furieux, d'autant plus qu'il était sous l'effet de l'alcool. Le fils du cafetier, sachant que A. B. avait de l'argent est allé lui en prendre dans sa poche. B. le menaça avec un couteau militaire qu'il brandissait encore lorsque le gendarme arriva pour l'arrêter.

Après avoir fait remarquer aux plaignants que leur attitude n'avait pas été très régulière en ce qui concerne le séquestre du vélo et l'appropriation d'argent, le tribunal a condamné A. B. à quatre jours d'arrêts sans sursis, six mois d'interdiction de fréquenter les auberges et aux frais par 18 fr.

## Menaces et ivresse publique

Un domestique des Verrières, A. B. n'avait pas payé son écot dans un café. On voulut lui rentrer en gage son vélo. Cela le rendit furieux, d'autant plus qu'il était sous l'effet de l'alcool. Le fils du cafetier, sachant que A. B. avait de l'argent est allé lui en prendre dans sa poche. B. le menaça avec un couteau militaire qu'il brandissait encore lorsque le gendarme arriva pour l'arrêter.

Après avoir fait remarquer aux plaignants que leur attitude n'avait pas été très régulière en ce qui concerne le séquestre du vélo et l'appropriation d'argent, le tribunal a condamné A. B. à quatre jours d'arrêts sans sursis, six mois d'interdiction de fréquenter les auberges et aux frais par 18 fr.

## Menaces et ivresse publique

Un domestique des Verrières, A. B. n'avait pas payé son écot dans un café. On voulut lui rentrer en gage son vélo. Cela le rendit furieux, d'autant plus qu'il était sous l'effet de l'alcool. Le fils du cafetier, sachant que A. B. avait de l'argent est allé lui en prendre dans sa poche. B. le menaça avec un couteau militaire qu'il brandissait encore lorsque le gendarme arriva pour l'arrêter.

Après avoir fait remarquer aux plaignants que leur attitude n'avait pas été très régulière en ce qui concerne le séquestre du vélo et l'appropriation d'argent, le tribunal a condamné A. B. à quatre jours d'arrêts sans sursis, six mois d'interdiction de fréquenter les auberges et aux frais par 18 fr.

## Menaces et ivresse publique

Un domestique des Verrières, A. B. n'avait pas payé son écot dans un café. On voulut lui rentrer en gage son vélo. Cela le rendit furieux, d'autant plus qu'il était sous l'effet de l'alcool. Le fils du cafetier, sachant que A. B. avait de l'argent est allé lui en prendre dans sa poche. B. le menaça avec un couteau militaire qu'il brandissait encore lorsque le gendarme arriva pour l'arrêter.

Après avoir fait remarquer aux plaignants que leur attitude n'avait pas été très régulière en ce qui concerne le séquestre du vélo et l'appropriation d'argent, le tribunal a condamné A. B. à quatre jours d'arrêts sans sursis, six mois d'interdiction de fréquenter les auberges et aux frais par 18 fr.

## Menaces et ivresse publique

Un domestique des Verrières, A. B. n'avait pas payé son écot dans un café. On voulut lui rentrer en gage son vélo. Cela le rendit furieux, d'autant plus qu'il était sous l'effet de l'alcool. Le fils du cafetier, sachant que A. B. avait de l'argent est allé lui en prendre dans sa poche. B. le menaça avec un couteau militaire qu'il brandissait encore lorsque le gendarme arriva pour l'arrêter.

Après avoir fait remarquer aux plaignants que leur attitude n'avait pas été très régulière en ce qui concerne le séquestre du vélo et l'appropriation d'argent, le tribunal a condamné A. B. à quatre jours d'arrêts sans sursis, six mois d'interdiction de fréquenter les auberges et aux frais par 18 fr.

## Menaces et ivresse publique

Un domestique des Verrières, A. B. n'avait pas payé son écot dans un café. On voulut lui rentrer en gage son vélo. Cela le rendit furieux, d'autant plus qu'il était sous l'effet de l'alcool. Le fils du cafetier, sachant que A. B. avait de l'argent est allé lui en prendre dans sa poche. B. le menaça avec un couteau militaire qu'il brandissait encore lorsque le gendarme arriva pour l'arrêter.

Après avoir fait remarquer aux plaignants que leur attitude n'avait pas été très régulière en ce qui concerne le séquestre du vélo et l'appropriation d'argent, le tribunal a condamné A. B. à quatre jours d'arrêts sans sursis, six mois d'interdiction de fréquenter les auberges et aux frais par 18 fr.

## Menaces et ivresse publique

Un domestique des Verrières, A. B. n'avait pas payé son écot dans un café. On voulut lui rentrer en gage son vélo. Cela le rendit furieux, d'autant plus qu'il était sous l'effet de l'alcool. Le fils du cafetier, sachant que A. B. avait de l'argent est allé lui en prendre dans sa poche. B. le menaça avec un couteau militaire qu'il brandissait encore lorsque le gendarme arriva pour l'arrêter.

Après avoir fait remarquer aux plaignants que leur attitude n'avait pas été très régulière en ce qui concerne le séquestre du vélo et l'appropriation d'argent, le tribunal a condamné A. B. à quatre jours d'arrêts sans sursis, six mois d'interdiction de fréquenter les auberges et aux frais par 18 fr.

## Menaces et ivresse publique

Un domestique des Verrières, A. B. n'avait pas payé son écot dans un café. On voulut lui rentrer en gage son vélo. Cela le rendit furieux, d'autant plus qu'il était sous l'effet de l'alcool. Le fils du cafetier, sachant que A. B. avait de l'argent est allé lui en prendre dans sa poche. B. le menaça avec un couteau militaire qu'il brandissait encore lorsque le gendarme arriva pour l'arrêter.

Après avoir fait remarquer aux plaignants que leur attitude n'avait pas été très régulière en ce qui concerne le séquestre du vélo et l'appropriation d'argent, le tribunal a condamné A. B. à quatre jours d'arrêts sans sursis, six mois d'interdiction de fréquenter les auberges et aux frais par 18 fr.

## Menaces et ivresse publique

Un domestique des Verrières, A. B. n'avait pas payé son écot dans un café. On voulut lui rentrer en gage son vélo. Cela le rendit furieux, d'autant plus qu'il était sous l'effet de l'alcool. Le fils du cafetier, sachant que A. B. avait de l'argent est allé lui en prendre dans sa poche. B. le menaça avec un couteau militaire qu'il brandissait encore lorsque le gendarme arriva pour l'arrêter.

Après avoir fait remarquer aux plaignants que leur attitude n'avait pas été très régulière en ce qui concerne le séquestre du vélo et l'appropriation d'argent, le tribunal a condamné A. B. à quatre jours d'arrêts sans sursis, six mois d'interdiction de fréquenter les auberges et aux frais par 18 fr.

## Le vignoble neuchâtelois a produit 5 millions de litres de blanc

L'Office de propagande des vins de Neuchâtel communique:

Contrairement aux communications parues ces derniers temps selon lesquelles la récolte du canton de Neuchâtel avait été estimée prématurément à 7 millions de litres de vin blanc et à 600.000 litres de vin rouge, il se trouve qu'elle est de 5 millions de litres de vin blanc et 450.000 litres de vin rouge encavés pour la vinification.

La qualité tant en blanc qu'en rouge se révèle excellente.

## LA VILLE

**Court-circuit**

Hier matin à 7 h. 40, une machine à laver a pris feu chez Mme M. G., domiciliée aux Sablons. L'incendie a été causé par un court-circuit. Le feu a pu être arrêté au moyen d'un extincteur.

**Début d'asphyxie**

Hier matin à 10 h. 40, l'ambulance a dû se rendre à la rue du Râteau où un ouvrier travaillant dans une fouille a été incommodé par des gaz. Il a été transporté à l'hôpital des Cadolles. Son état n'inspire pas d'inquiétude.

## REVERSÉE PAR UN CYCLISTE

Hier à 13 h. 40, une jeune fille, J. B., a été renversée par un cycliste au passage pour piétons, au carrefour des Terreaux. Souffrant d'une grave blessure au nez, elle a été transportée à l'hôpital de la Providence.

## Après l'assemblée des femmes universitaires

Notre journal a publié hier dans sa page régionale le compte rendu de la 36me assemblée des femmes universitaires suisses. La suppression d'un sous-titre lors de la mise en page a rendu peu clair un bref passage de cet article.

Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs et réparons encore une omission en mentionnant que M. François Clerc, recteur de notre Université, honorerait de sa présence la réception de samedi soir et que le vin d'honneur avait été gracieusement offert par la commune.

## PESEUX

**Les obsèques de M. C. Sieber**

(c) Lundi se sont déroulées à Pesieux les obsèques de M. Charles Sieber, préposé aux services de droit de timbre et de mutation de l'Etat de Neuchâtel.

A 14 heures eut lieu le culte au Temple paroissial, au milieu d'une très grande assistance parmi laquelle on remarquait la présence d'une délégation du Conseil d'Etat composée de MM. Edmond Guinand et Gaston Clottu, conseillers d'Etat, accompagnés du préfet Haldimann, de la Chaux-de-Fonds.

Une imposante délégation du collège des anciens de Pesieux ainsi que de l'hospice de la Côte étaient également présents.

Le pasteur Gerber tint à rappeler les mérites du défunt qui fut un fidèle chrétien, très attaché à son Eglise et qui sut par une belle conscience et un devoir, mettre en valeur les principes des saintes écritures.

Le conseiller d'Etat Edmond Guinand rendit hommage, au nom du gouvernement, à celui qui fut un fonctionnaire modèle, remplissant avec autant de devoir que de tact la mission qui lui était dévolue.

Puis au crématoire, où l'on constatait la présence de nombreux membres de la Chambre cantonale des notaires, le pasteur Gerber, s'inspirant de versets bibliques que le défunt avait lui-même choisis, rendit un suprême hommage à ce fidèle membre du collège des anciens trop tôt disparu.

Un morceau d'orgue mit fin à la cérémonie.

## VAL-DE-RUZ

**Revision des orgues**

(c) Construites en 1946, les orgues du temple n'avaient jamais été revues et fond en comble. C'est chose faite maintenant. Tous les tuyaux en étain ou en bois — il y en a 1150 — ont été contrôlés, remis en place et accordés. La console et le pédalier ont également été soigneusement remis en état.

Notre paroisse peut s'enorgueillir de posséder un des meilleurs instruments du canton.

## VAL-DE-TRAVERS

**Tribunal de police**

(c) Le tribunal de police du Val-de-Travers a tenu une audience à Motiers lundi, sous la présidence de M. Yves de Rougemont, assisté de M. Robert Pétremand, substitut-greffier.

Quant il était ouvrier dans une ferme au-dessus de Travers, B. H. déroba des clés pour voler environ 50 litres de vin rouge. Sous l'effet de l'alcool, il enfonce une porte et s'empara d'une montre.

B. H. avait été condamné il y a quelques semaines par défaut. Le jugement a été annulé, car il n'avait pas pu se présenter à l'audience pour raison de maladie.

Le tribunal, en raison du concours de délits et de la préméditation, lui inflige quinze jours d'emprisonnement avec sursis pendant 5 ans. Il devra s'abstenir de fréquenter les débits de boissons sur tout le territoire suisse et payer 80 fr. de frais.

## VAL-DE-VALENTIGNEY

**Coup de téléphone mystérieux**

Au début de septembre, le président du Conseil communal de Fleury recevait un coup de téléphone anonyme et injurieux, tant à son adresse qu'à celui de ses collègues.

Il prétend avoir reconnu la voix de E. P. en ligne, mais les autorités ont refusé de lui donner suite. Il a été poursuivi au sujet de la patinoire artificielle et de la musique qu'on y diffuse. Accompagné d'un autre membre du Conseil communal, le président se rendit le soir chez E. P. où, déclara-t-il, il fut fort mal reçu.

La conciliation n'a pas abouti: contre un retrait de plainte le Conseil communal demandait le versement de 100 fr. en faveur de l'hôpital. E. P. a refusé cette proposition affirmant qu'il n'est pas l'auteur du fameux coup de téléphone, car il travaillait dans le canton de Vaud au moment où il fut lancé. Les parties reviendront devant le juge pour administrer des preuves.

## Menaces et ivresse publique

Un domestique des Verrières, A. B. n'avait pas payé son écot dans un café. On voulut lui rentrer en gage son vélo. Cela le rendit furieux, d'autant plus qu'il était sous l'effet de l'alcool. Le fils du cafetier, sachant que A. B. avait de l'argent est allé lui en prendre dans sa poche. B. le menaça avec un couteau militaire qu'il brandissait encore lorsque le gendarme arriva pour l'arrêter.

Après avoir fait remarquer aux plaignants que leur attitude n'avait pas été très régulière en ce qui concerne le séquestre du vélo et l'appropriation d'argent, le tribunal a condamné A. B. à quatre jours d'arrêts sans sursis, six mois d'interdiction de fréquenter les auberges et aux frais par 18 fr.

## Menaces et ivresse publique

Un domestique des Verrières, A. B. n'avait pas payé son écot dans un café. On voulut lui rentrer en gage son vélo. Cela le rendit furieux, d'autant plus qu'il était sous l'effet de l'alcool. Le fils du cafetier, sachant que A. B. avait de l'argent est allé lui en prendre dans sa poche. B. le menaça avec un couteau militaire qu'il brandissait encore lorsque le gendarme arriva pour l'arrêter.

Après avoir fait remarquer aux plaignants que leur attitude n'avait pas été très régulière en ce qui concerne le séquestre du vélo et l'appropriation d'argent, le tribunal a condamné A. B. à quatre jours d'arrêts sans sursis, six mois d'interdiction de fréquenter les auberges et aux frais par 18 fr.

## Menaces et ivresse publique

Un domestique des Verrières, A. B. n'avait pas payé son écot dans un café. On voulut lui rentrer en gage son vélo. Cela le rendit furieux, d'autant plus qu'il était sous l'effet de l'alcool. Le fils du cafetier, sachant que A. B. avait de l'argent est allé lui en prendre dans sa poche. B. le menaça avec un couteau militaire qu'il brandissait encore lorsque le gendarme arriva pour l'arrêter.

Après avoir fait remarquer aux plaignants que leur attitude n'avait pas été très régulière en ce qui concerne le séquestre du vélo et l'appropriation d'argent, le tribunal a condamné A. B. à quatre jours d'arrêts sans sursis, six mois d'interdiction de fréquenter les auberges et aux frais par 18 fr.

## Menaces et ivresse publique

Un domestique des Verrières, A. B. n'avait pas payé son écot dans un café. On voulut lui rentrer en gage son vélo. Cela le rendit furieux, d'autant plus qu'il était sous l'effet de l'alcool. Le fils du cafetier, sachant que A. B. avait de l'argent est allé lui en prendre dans sa poche. B. le menaça avec un couteau militaire qu'il brandissait encore lorsque le gendarme arriva pour l'arrêter.

Après avoir fait remarquer aux plaignants que leur attitude n'avait pas été très régulière en ce qui concerne le séquestre du vélo et l'appropriation d'argent, le tribunal a condamné A. B. à quatre jours d'arrêts sans sursis, six mois d'interdiction de fréquenter les auberges et aux frais par 18 fr.

**LE MENU DU JOUR...**

Potage minute  
Rognons de mouton sur ananas  
Nouvelles  
Salade  
Plat de fromage

... et la manière de le préparer

Rognons sur ananas. — Couper des rognons de mouton en deux, les assaisonner et les rôtir au beurre avec des tranches de lard. Les disposer sur des tranches d'ananas chauffées dans un strop de sucre, garnir avec le lard et arroser de beurre chaud.

NEMO.

## Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 26 octobre. Température: moyenne: 11,3; min.: 8,8; max.: 14,8. Baromètre: moyenne: 720,4. Vent dominant: direction: ouest-sud-ouest; force: faible à modérée depuis 11 heures. Etat du ciel: très nuageux à nuageux pendant la journée. Couvert le soir.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

